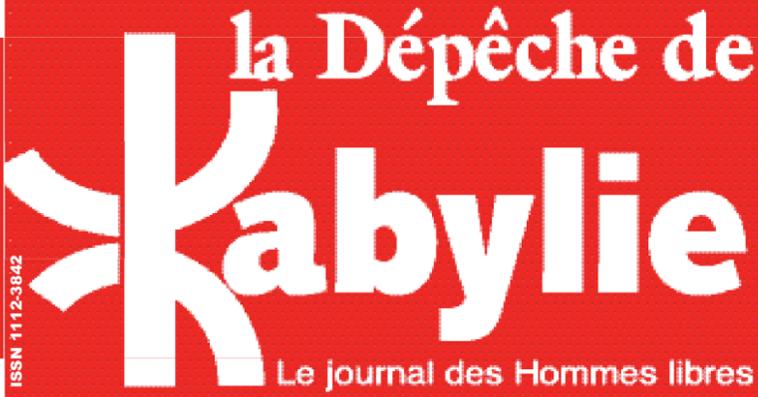


ÉDUCATION GRÈVE HIER ET RASSEMBLEMENTS AUJOURD'HUI DEVANT LES DE

L'intersyndicale passe à l'action

Page 5.



COUPE D'ALGÉRIE (8ES DE FINALE)
JSMB 4 - CRM BOUQUIRAT 1

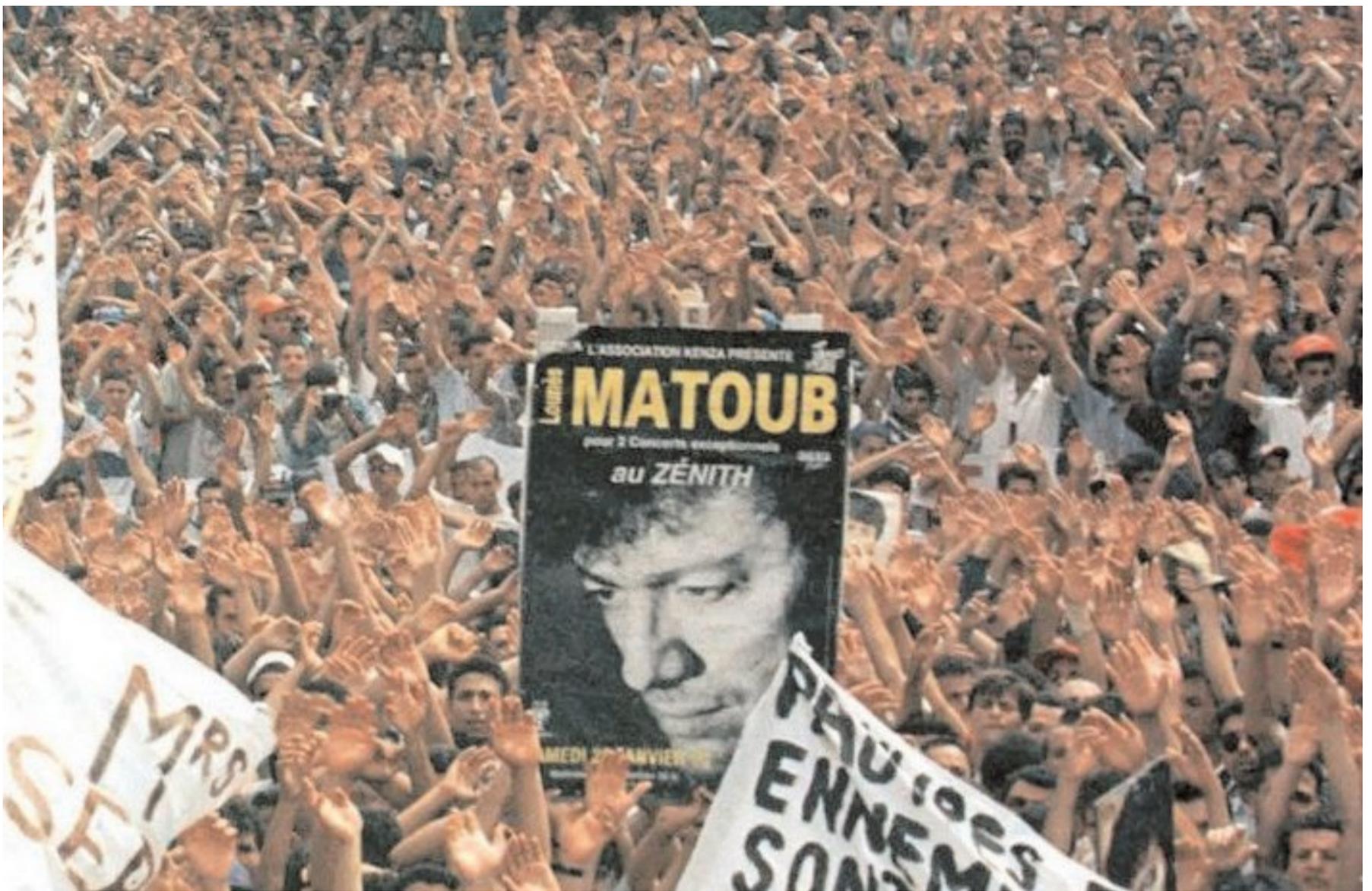
Bouakaz et la JSM Béjaïa en quart de finale

Page 24.

TIZI-OUZOU COMMÉMORATION DU 63E ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE MATOUB LOUNES

LANCEMENT DES FESTIVITÉS AUJOURD'HUI

Page 3.



TIZI-OUZOU IL A ÉTÉ MORTELLEMENT POIGNARDÉ

Un homme assassiné en pleine ville

Page 2.

LITTÉRATURE PRIX Yamina Mechakra

Ihulfan de la défunte Kayssa Khalifi primé

Page 11.



BOUIRA FERMETURE DES MARCHÉS À BESTIAUX



La décision du wali sans suite

Page 2.



Max: 11
Min: 07



Max: 08
Min: 03



Max: 08
Min: 01



Max: 04
Min: -1

NABIL SAÂDOU, capitaine de la JSK

Le capitaine de la JSK, Nabil Saâdou, revient dans cet entretien sur la dernière victoire face à l'USMBA, et évoque les objectifs du club.

“PRÉSERVER CETTE DYNAMIQUE”

La Dépêche de Kabylie :
Un mot sur la belle victoire acquise samedi dernier par votre équipe face à l'USMBA ?

Nabil Saâdou : Dieu merci on a réussi notre objectif, à savoir remporter le gain du match de cette confrontation très importante. C'était une victoire difficile, mais amplement méritée vu notre prestation lors de ce match. On savait que notre mission allait être difficile face à l'USMBA qui joue le maintien, toutefois on a réussi à remporter une belle victoire. C'est une victoire très importante pour la suite du parcours.

C'est votre troisième victoire de suite lors de cette phase retour et la seconde à l'extérieur. La JSK affiche une belle forme, n'est-ce pas ?

Cette victoire face à l'USMBA était très importante car elle nous permet d'enchaîner avec trois victoires de suite, ce qui est très important. On travaille durement et notre objectif est de réaliser le meilleur parcours possible et pourquoi ne pas refaire le même parcours que



celui enregistré lors de la phase aller. On fera tout pour être à la hauteur inshallah.

Votre équipe se trouve à deux points seulement du leader. Ne pensez-vous pas que vous

avez un bon coup à jouer pour remporter le titre ?

Notre objectif est toujours le même, à savoir assurer d'abord notre maintien en Ligue 1 Mobilis lors des prochaines journées. Une fois cet objectif atteint, on tracera un autre

objectif pour la suite du parcours. On jouera match par match tout en cherchant à réaliser le meilleur parcours possible pour satisfaire nos chers supporters.

Le prochain match vous opposera à l'ASAM. Vous prétendez sûrement à ajouter une quatrième victoire de suite lors de cette confrontation ?

Ce match sera un autre important rendez-vous pour nous et on le préparera convenablement. On reste sur une bonne dynamique de bons résultats et notre objectif est de la préserver le plus longtemps possible. On ne lésinera pas sur les efforts pour enchaîner d'autres belles performances pour continuer

sur notre lancée.

Un mot pour vos supporters qui ne cessent de vous motiver...

On remercie infiniment nos supporters d'avoir fait le déplacement jusqu'à Sidi Bel Abbès pour nous soutenir et on leur dédie cette victoire réalisée. Nos supporters aiment beaucoup leur club et leur soutien nous motivent d'avantage. En tant que joueurs, notre seul objectif est de les satisfaire toujours. On fera de notre mieux pour réussir d'autres bons résultats pour que nos fans soient heureux.

Entretien réalisé par Mustapha Larfi

Le joueur a subi des examens hier Rien de grave pour Benkhelifa

Le milieu de terrain de la JSK, Tahar Benkhelifa, qui a, pour rappel, contracté une blessure au niveau de la cuisse droite lors du match de samedi dernier face à l'USMBA, a effectué hier des examens médicaux approfondis qui n'ont rien révélé de grave. Finalement, plus de peur que de mal pour Benkhelifa. «Les examens ont été rassurants. Le joueur devra, d'ailleurs, reprendre les entraînements demain (Aujourd'hui NDLR) en solo sous la direction du préparateur physique. Le staff médical va tout faire pour remettre le joueur sur pied avant le match face à l'AS Ain M'lila», dira le responsable du staff médical de la JSK.

Z. L.

MO BÉJAÏA La préparation du CSC a débuté hier Les Crabes ne décolèrent pas

Les joueurs du MO Béjaïa devaient reprendre le chemin des entraînements, hier après-midi, pour préparer le match contre le CSC prévu dimanche prochain à Constantine. Ce match comptant pour la 19e journée intervient dans une situation très délicate pour les Crabes qui cumulent des faux-pas et qui s'enfoncent dans le bas du tableau. Un climat de tension règne chez les supporters qui affichent leur mécontentement et demandent le départ de l'entraîneur Madoui et son staff. Côté joueurs, tout le monde est concerné par le prochain match face au CSC, y compris l'attaquant Amokrane qui revient d'une blessure, alors que la situation de Bouledieb, qui est accusé

par certains dirigeants la veille de la rencontre du MCO d'avoir levé le pied dans un précédent match, reste complexe.

Madoui s'explique avec la direction

La direction du MOB compte se réunir avec les joueurs cette semaine pour les assurer sur leur argent, sachant que certains joueurs ne sont pas payés depuis quatre mois. Par ailleurs, la réunion d'avant-hier soir, qui a réuni les dirigeants du MOB avec le staff technique, n'a rien donné et aucune décision n'a été prise concernant le sort du coach Madoui. Les responsables du MOB ne sont

pas allés au bout de leurs idées de limoger ou de pousser à la démission l'entraîneur, et ils se sont contentés de discuter de la situation actuelle du club et les solutions à porter pour sortir de cette crise qui a trop duré. L'entraîneur de l'ESS a profité de cette occasion pour dire que «la situation n'est pas aussi grave et que le maintien peut être assuré avec la conjugaison de tous les efforts». D'après une source proche des affaires du club, le contrat de 30 mois de Madoui et son salaire mensuel de 330 millions sont les raisons qui bloquent les dirigeants à le limoger, car les conséquences financières seront néfastes pour le club qui doit payer plus de 10 milliards de centimes de dommages et intérêts.

Z. H.

MUSTAPHA REZKI, ancien président du CSA/MOB répond à Benai

«Nos supporters ne sont pas dupes»

Suite aux accusations portées (lire notre édition d'hier) par l'actuel président du CSA/MOB, Arab Bennai, à l'encontre de l'ancienne direction, à sa tête l'ex-président du CSA et du Conseil de gestion du club, Mustapha Rezki, ce dernier a tenu à répliquer à travers une

déclaration qu'il nous a adressée : «C'est une fuite en avant de l'actuelle direction, qui a prouvé son incompétence et son échec et qui essaye par tous les moyens de trouver des subterfuges pour tromper l'opinion publique. Notre performance de la saison écoulée et notre gestion saine et

rationnelle les dérangent toujours. Au lieu de nous accuser, ils devraient trouver des solutions aux problèmes que vit le MOB. Ils ont dépensé des sommes fara- mineuses dans le recrutement sans pour autant arriver à former une équipe compétitive capable de défendre le statut du

club. Ils n'ont qu'à chercher ailleurs les raisons de leur échec. Mais nos supporters ne sont heureusement pas dupes, ils sont assez lucides pour comprendre le but de cette manœuvre qui vise à détourner l'opinion publique des véritables raisons de leur échec».

Z. H.

Coupe d'Algérie

La JSMB qualifiée aux quarts

La JSMB Béjaïa a composé son billet pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie grâce à son large succès (4 - 1) hier à domicile face à la modeste formation du CRM Bouquirat (division inter-régions). Les buts de la JSMB ont été l'œuvre de Hichem Mokhtar (4', 30' et 68') et Ghanem (66' sp). Au prochain tour, la JSMB affrontera le vainqueur du match PAC -USMH en aller-retour. Le CR Belouizdad et l'USM Annaba se sont également qualifiés en quart de finale, respectivement contre le SA Mohammedia (3 - 0) et le CABB Arreridj (3 - 1). Le reste des rencontres de ces huitièmes de finales auront lieu aujourd'hui et demain avec notamment un certain ESS - USMA prévu cet après-midi à 17h00.

R. S.

Tizi-Ouzou

Un homme assassiné en pleine ville

Un quadragénaire a été mortellement poignardé hier en pleine ville de Tizi-Ouzou. L'auteur du crime odieux a pris la fuite, laissant le corps de la victime sans vie et gisant dans le sang. La scène du crime s'est déroulée à côté d'un dépôt de vente de boissons alcoolisées, sis du côté d'Annar Amellal. La victime, répondant aux initiales S. M. et âgée de 44 ans, a été froidement assassinée par l'individu ayant pris la fuite, suite à une «violente bagarre entre les deux», racontent des témoins oculaires. Les services de la police et ceux de la protection civile se sont rendus sur les lieux, aussitôt que le crime leur a été signalé. Le coupable avait disparu à leur arrivée. Le corps sans vie de la victime a été acheminé vers la morgue du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, a-t-on appris. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour identifier l'auteur du meurtre et déterminer les circonstances exactes du crime.

K. H.

BOUIRA Fermeture des marchés à bestiaux

La décision du wali sans suite

Le directeur des services agricoles de la wilaya de Bouira, Djoudi Ganoune, affirme qu'aucun cas avéré de peste des petits ruminants (PPR) n'a été formellement identifié à travers le territoire de la wilaya. Il ajoute : «Même s'il y a des suspicions, nous ne pouvons pas nous prononcer sur le sujet tant que les résultats des prélèvements effectués et transmis au laboratoire pour analyses ne nous sont pas encore communiqués. Nous avons détecté trois cas suspects, mais il s'est avéré que ce n'était pas la PPR. Toutefois, pour balayer tous les doutes, nous attendons les résultats des analyses du laboratoire qui ne devront pas tarder à être communiqués». Interrogé sur le marché à bestiaux de Bouira, qui n'a toujours pas été fermé par mesure de précaution contre cette maladie qui prend de l'ampleur dans plusieurs régions du pays, M. Ganoune assure : «Je peux vous certifier qu'il y a un arrêté du wali de Bouira qui a été signé pour la fermeture des marchés à bestiaux à travers toute la wilaya. Le document a été remis à toutes les personnes censées intervenir pour faire respecter cette décision de fermeture et interdire la circulation du bétail sur les axes routiers».

Hafidh B.

BÉJAÏA Accidents de la route

Trois morts en deux jours !

Dans la nuit de dimanche à lundi, un homme de 32 ans a été percuté par un véhicule non identifié sur la RN26, à hauteur de la localité de Remila, commune de Sidi Aïch, apprend-on de la protection civile de Béjaïa. Le trentenaire a rendu l'âme sur les lieux, précise-t-on. En fuite, le conducteur du véhicule est activement recherché par les services de sécurité. En début de soirée d'avant-hier, un accident tragique est survenu sur le chemin vicinal du village Tifernine, commune de Tizi N'berber, daïra d'Aokas. Il s'agit du dérapage, indique la protection civile, d'une Peugeot 205 faisant deux morts, deux hommes de 42 et 61 ans. «Depuis le début de l'année, les services de la protection civile de Béjaïa ont enregistré 103 accidents qui ont engendré 109 blessés et malheureusement 4 décédés sur les lieux des accidents», précise-t-on de même source.

F. A. B.

Oued-Ghir

Des villageois maintiennent le blocus de la RN12

Des habitants de quelques localités, dans la commune de Oued-Ghir, ont procédé, hier encore pour la deuxième journée consécutive, à la fermeture de la RN12, entre Oued-Ghir et El-Kseur, à hauteur de la station d'essence située face à l'entreprise Kolirama. Ils réclament aux autorités concernées l'amélioration de leurs conditions de vie, entre autres, la réfection des routes, la réalisation des réseaux d'assainissement, l'amenée du gaz de ville et d'une ligne de fibre optique dans leurs villages. La RN12 est l'axe principal qui permet de rejoindre la RN26 et aux habitants de la vallée de la Soummam de se rendre au chef-lieu de la wilaya et à leur lieu de travail. La fermeture de cette route perturbe énormément la circulation automobile. Elle oblige ses usagers à faire un détour par Amizour et à emprunter la RN75 qui est habituellement très encombrée. Dans les files des voitures bloquées, il y a des élèves et des étudiants qui doivent rejoindre, à l'heure, leurs salles d'études, des malades qui se rendent en urgence dans les hôpitaux, des parturientes à évacuer dans les cliniques d'accouchement, des camions de gros tonnages qui doivent livrer leurs cargaisons. Avant de procéder à cet acte, les protestataires ont-ils tenu compte de tous ces facteurs? Le choix même de l'endroit du blocage n'est pas innocent puisqu'il empêche les automobilistes d'éviter le lieu de fermeture et emprunter la route de Toudja et d'Amik pour se rendre à Béjaïa. Le seul point positif qui plaiderait en leur faveur c'est d'avoir, la veille, prévenu, via les réseaux sociaux, les usagers de la RN12 de leur action. A noter que les autorités concernées, à savoir le P/APC de Oued-Ghir et le chef de daïra de Béjaïa, se sont déplacées jusqu'à l'endroit de la fermeture de la route afin de convaincre les protestataires de libérer la voie. Mais bien que leur déplacement ait été vain, ils ont tout de même promis aux manifestants de ne ménager aucun effort pour satisfaire leurs revendications.

B. Mouhoub.



UNIVERSITÉ *Abderrahmane Mira* Département de Tamazight

Fin de la grève !

En grève depuis le 14 janvier, les enseignants de tamazight de l'université *Abderrahmane Mira* de Béjaïa ont décidé de surseoir à leur action de protestation.

Une décision qui fait suite à la satisfaction de leur revendication, à savoir le départ de la cheffe du département de langue et culture amazighes (DLCA), a-t-on appris de source syndicale. «Les grévistes du département de tamazight ont eu gain de cause avec l'annonce de la fin de mission signifiée au staff dirigeant du département», a confirmé la section CNES de l'université de Béjaïa. Ce syndicat a salué, au passage, «la solidarité de tous les collègues enseignants qui viennent d'amorcer une nouvelle ère dans la gestion de l'université qui ne peut passer outre la volonté et la collaboration de toute la communauté», lit-on dans une déclaration de la section syndicale du CNES. Pour rappel, ce sont 26 enseignants de tamazight qui ont enclenché un mouvement de grève à la mi-janvier pour réclamer «le départ» de la cheffe de leur département. Ils

lui ont reproché de les avoir «marginalisés et d'exercer à leur égard un harcèlement quotidien», à travers, s'indignent-ils, «des rapports créés de toutes pièces à leur encontre». Ces enseignants avaient également dénoncé «le manque de respect» à leur égard de leur désormais ex-responsable hiérarchique. Pour sa part, l'équipe pédagogique du département de langue et culture amazighes de l'université de Béjaïa avait accusé ouvertement le doyen de la faculté des lettres et des langues (FLL), responsable hiérarchique direct, d'être «l'instigateur» de ce mouvement de grève. «(...) Nos collègues, enfreignant les règles de l'éthique et de la déontologie, ne se sont pas contentés par des tergiversations, voire la complicité patente et avérée, des responsables hiérarchiques, à l'image du doyen de la FLL», avait dénoncé l'équipe pédagogique du DLCA dans une

déclaration rendue publique. Plus explicite, elle a déclaré que les enseignants grévistes «ont négocié en catimini avec le doyen de la faculté des lettres et des langues sa mise à l'écart». Allant plus loin dans son accusation, cette équipe pédagogique, renfermant la cheffe du département, le chef de département adjoint chargé de la pédagogie, le responsable de la filière, le président du comité scientifique et le responsable du domaine de langue et culture amazighes, a affirmé que le doyen de la faculté des lettres et des langues «révêtait d'installer une nouvelle équipe (...) et a remué ciel et terre pour arriver à ses fins». En somme, le dénouement de cette crise permettra aux étudiants de langue et culture amazighes de passer leurs examens de premier semestre dans la sérénité.

B. S.

Université *Mouloud Mammeri*

Rassemblement des étudiants au campus de Bastos

Des étudiants de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou ont observé, au milieu de la journée d'hier, un rassemblement de protestation à la bibliothèque centrale Matoub Lounès du campus Bastos. À travers cette action, ils réitérent leur revendication pour tant sur «l'accès sans conditions en master». Ainsi, en réponse à l'appel lancé par la Coordination locale des étudiants (CLE), les cours, les TP et les TD ont été gelés au sein de l'ensemble des départe-

ments et différentes facultés du même campus. «Les étudiants de l'université de Tizi-Ouzou vivent dans un marasme, dans un flou inimaginable. On oserait même dire qu'il y a une volonté de pousser cette université au chaos. Au début de l'année universitaire 2018/2019, le ministère de tutelle a essayé d'instaurer une nouvelle formule pour s'inscrire en master. Et l'inscription sur la fameuse plateforme appelée Progres devient obligatoire pour les étudiants voulant

pousser dans leurs études. On nous a promis d'inscrire sans condition tous les étudiants en master. C'est de la poudre aux yeux. Nous ne sommes, en tout cas, pas prêts à accueillir cette mesure restrictive et le conditionnement arbitraire de l'accès en master. Nous n'acceptons pas la limitation des délais de séjour à l'université», a déclaré Mustapha, un représentant des étudiants du département du Génie électrique et de l'informatique, qui précise, par ailleurs, que

le mouvement de protestation des étudiants de l'université Mouloud Mammeri «contre le système numérique adopté cette année par le ministère de l'Enseignement supérieur pour le passage au master se poursuivra». En effet, aujourd'hui (mardi), un rassemblement des étudiants est prévu devant l'ex-bibliothèque centrale du campus Hasnaoua. Un autre regroupement est aussi projeté à Boukhalfa.

D. T.

TIZI-OUZOU Commémoration du 63e anniversaire de la naissance de Matoub Lounes

Lancement des festivités aujourd'hui

Le coup de starter des festivités de commémoration du 63e anniversaire de la naissance de Matoub Lounes sera donné aujourd'hui.



Vingt et un ans après sa disparition, le chanteur hante toujours l'esprit de plusieurs générations, à travers son œuvre immortelle. Comme chaque année, la Fondation Matoub Lounes commémorera cet anniversaire avec un programme varié qu'elle entamera donc dès aujourd'hui par une exposition permanente à la Maison de la culture Mouloud Mammeri. La vie du chanteur, son œuvre et un récapitulé des activités de la fondation seront au menu. Dans l'après-midi, une conférence débat sera animée par Malika Matoub, la sœur de Lounes et non moins présidente de la fondation, au petit théâtre de la même institution. La conférence portera sur le bilan de la fondation et a pour intitulé «Bilan et perspective, 20 ans après». Malika Matoub, qui était au chevet de sa maman toujours hospitalisée dans un hôpital en France (voir notre édition d'hier), est arrivée, hier dans la matinée à Alger, pour «être fidèle à mon engagement, celui d'honorer la mémoire de Matoub Lounes», a-t-elle déclaré, depuis l'aéroport, à la

Dépêche de Kabylie. Pour la journée de demain, la fondation prévoit un hommage à ses membres fondateurs qui ne sont plus de ce monde, à savoir Zerrar Achour, Ouzine Koceila, Matoub Idir et Serghine Dahmane, en déposant des gerbes de fleurs à leur mémoire et en remettant des trophées à leurs familles, lors d'une cérémonie prévue à cet effet. Pour jeudi, 24 janvier, date de naissance de Matoub Lounes, Taouririth Moussa et le domicile du rebelle se transformeront en un lieu de pèlerinage pour des milliers de fans qui s'y rendent comme chaque année, afin d'y honorer la mémoire de l'artiste arraché à la vie un certain 25 juin 1998. Des gerbes de fleurs seront déposées à Tala Bounane, lieu de l'assassinat de l'artiste, ainsi que sur sa tombe près de sa maison, bientôt érigée en musée qui portera son nom.

Un «Prix de la Mémoire» pour le Rebelle

La commémoration ne se limitera pas aux activités de la fondation. L'université Mouloud Mammeri de son côté a choisi la date de l'anniversaire du Rebelle pour lui consacrer un colloque national, qui sera sanctionné par un Prix de la Mémoire qui sera décerné à Matoub Lounes. Dr Chemakh Said, un des organisateurs de cet événement, a expliqué : «Ce Prix est équivalent à l'Honoris Causa. Mais celui-ci est décerné pour les vivants, comme ce fut le cas pour Aït Menguellet, alors que ce Prix de la Mémoire est posthume». La mère, la sœur et la veuve du chanteur «recevront chacune une copie de cette distinction (fac-similé)», nous

indique encore Dr Chemakh. Pour le document original, en revanche, «l'université a décidé de le garder à son niveau, jusqu'à l'achèvement de la réalisation du musée Matoub. Là, l'original du Prix de la Mémoire sera officiellement remis et exposé au musée», précise notre interlocuteur. Le colloque national consacré à Matoub Lounes sera rehaussé par la présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a-t-on encore appris des organisateurs, en plus des autorités locales, de membres de l'APW, de représentants du HCA, d'universitaires et de membres de la société civile. «L'œuvre de Matoub revisitée» est l'intitulé de ce colloque, autour duquel seront axées 34 communications animées par 40 conférenciers.

Kamela Haddoum.

Présidentielle

5 partis et 6 personnalités ont retiré les formulaires de candidature

Cinq partis politiques et 6 personnalités, en qualité de candidats indépendants, ont procédé au retrait des formulaires de candidature à l'élection présidentielle, prévue le 18 avril prochain, a indiqué, dimanche à Alger, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Nouredine Bedoui. "Jusqu'à 13h00 aujourd'hui, cinq partis politiques ont procédé au retrait des formulaires de candidature à l'élection présidentielle, en l'occurrence le Rassemblement Algérien (RA), le Front des Jeunes démocrates pour la Citoyenneté (FJDC), le Front El Moustakbal, le parti Ennasr El-Watani et Talaie El Hourriyet, outre six candidats indépendants", a déclaré M. Bedoui, lors d'une conférence de presse, organisée au terme du Forum national sur le phénomène de "harga" (émigration clandestine par la mer). Soulignant que le ministère de l'Intérieur "s'attèle depuis des mois à la préparation de ce rendez-vous", le ministre a assuré que "tous les moyens matériels et humains sont réunis pour mener à bien l'opération électorale". M. Bedoui a précisé, dans ce sens, que l'opération de révision des listes électorales, qui sera lancée mercredi prochain, durera 15 jours, conformément à la loi organique relative au régime électoral, ajoutant que "tous les citoyens sont appelés à se rapprocher des services de la commune pour s'inscrire, comme ils peuvent avoir accès aux informations relatives à l'opération électorale et aux bureaux de vote, via la base de données du ministère". Répondant à une question sur le rôle de la Haute instance indépendante de surveillances des élections (HIISE) lors de l'élection présidentielle, le ministre a annoncé la tenue, mardi prochain, d'une rencontre réunissant les ministères de l'Intérieur et de la Justice avec cette instance, en vue d'examiner "toutes les questions relatives à l'opération électorale", ajoutant que cette instance constitutionnelle est "un partenaire clé dans la garantie de la réussite de l'opération électorale que nous accompagnerons dans sa mission". Concernant certaines déclarations politiques précédant la convocation du corps électoral par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, M. Bedoui a rejeté toute "remise en question de la crédibilité de l'Etat algérien, aux valeurs constitutionnelles constantes en matière de respect des échéances électorales". Evoquant le Forum, le ministre a indiqué que "toutes les propositions et recommandations formulées seront soulevées aux départements ministériels concernés notamment les textes de loi traitant de l'émigration clandestine", affirmant que plusieurs recommandations seront intégrées dans le système juridique. Par ailleurs, le ministre a réitéré "le refus catégorique de l'Algérie d'accueillir des centres de rétention de migrants clandestins, partant de ses principes et ses valeurs enracinés", soulignant que "nul ne peut lui donner de leçons à ce sujet". "L'objectif suprême de l'Etat est de préserver sa stabilité et sa sécurité, ce qui l'a conduit à contrer les déplacements de groupes criminels, activant dans d'autres pays, et qui, en quête de nouveaux passages, ont tenté de s'introduire sur le sol algérien", a-t-il soutenu.

Point du jour

N'est pas Président qui veut

S. Ait Hamouda

On commence à se bousculer au portillon de la candidature à la présidentielle. Déjà, pas moins de cinq partis politiques et six personnalités indépendantes ont retiré les formulaires de candidatures. Mais il reste encore de la place pour d'autres prétendants à la magistrature suprême. Ces onze candidats, qui se présentent pour présider au destin des Algériens, assurent, chacun selon son programme, pouvoir sortir l'Algérie de «la

crise» ou de la situation «peu enviable» où elle se trouve. Nonobstant toutes les considérations des uns et des autres, il reste que le pays a besoin de plein de choses. Les jeunes ont besoin de vivre leur jeunesse et les vieux ont besoin de paix, de tranquillité et d'une retraite paisible. Mais un candidat doit avoir un programme réalisable, et non de promesses en l'air, pour améliorer la situation du pays. Certes, c'est une habitude qu'ont prise les Algériens d'entendre des engagements, à la en veux-tu, en voilà, mais pour prétendre

les mener à bon port, il faudrait plus que cela. Cela nécessite du courage, de tout remettre en cause, de la volonté à en revendre et de la pugnacité à tout casser. La mission du magistrat suprême est trop difficile pour un simple quidam, surtout lorsqu'il n'est pas rompu à un tel rôle, surtout actuellement, en cette période d'incertitudes sécuritaires, économiques, sociales et culturelles. L'Algérie ne peut se suffire de serments ou de sermons, pour choisir un candidat. Elle a besoin d'un homme qui soit capable de la sécuriser,

protéger ses frontières et rassurer son peuple pour les temps à venir. Ce qui rend cette échéance pleine d'incertitudes, c'est notamment la situation géopolitique qui exige de la pondération et une vigilance accrue de tous les instants. Il n'en demeure pas moins que c'est facile d'être candidat, mais il est très dur d'être élu et encore plus dur de gérer le destin d'un pays. En deux mots, n'est pas Président qui veut.

S. A. H.

Boumerdès

Sit-in des commerçants devant la wilaya

Les commerçants du marché hebdomadaire de Boumerdès ont été chassés, hier, par les forces anti-émeutes alors qu'ils observaient un sit-in devant le siège de la wilaya. En effet, ils étaient des dizaines, hier, à s'agglutiner devant le siège de l'institution pour tenter de faire passer leur doléance de maintenir le marché à Boumerdès et refuser son transfert ailleurs. Un important dispositif sécuritaire fut déployé dès les premières heures de la matinée pour déloger les manifestants qui se sont regroupés en masse devant l'institution. La tension a monté d'un cran et des échauffourées allaient s'éclater entre les deux camps. Les manifestants ont fini par se disperser devant l'arsenal sécuritaire déployé. «Je n'ai jamais vu autant de policiers qu'aujourd'hui», dira Sofiane, un commerçant rencontré juste après la levée de la protesta. La semaine écoulée, le wali qui recevait une délégation de manifestants, a formellement rejeté leur revendication et annoncé que le marché sera transféré à Corso. Une parcelle de terrain ait été désignée par les autorités locales en vu d'abriter prochainement le marché. Les travaux de défrichage de ladite assiette de terrain sont, selon une source locale, en cours de réalisation et devra recevoir les marchands dans les jours à venir. La directrice du commerce, rencontrée lors d'un séminaire sur l'eau à l'université de Boumerdès, a déclaré que l'assiette en question répond aux normes pour l'exercice de l'activité des commerçants et accessible. Elle dira que l'APC devra entamer les travaux de décapage avant que la direction du commerce entamera, au fur et à mesure, des travaux de réalisation de la clôture. Une fois achevée, la gestion devra être déléguée à l'APC selon la réglementation en vigueur. Une aubaine pour l'APC de Corso qui tirera certainement profit des recettes qui seront générées de ce lieu de négoce, ainsi que des contributions des marchands réguliers. Les habitants du chef-lieu communal de Boumerdès sont partagés. Certains ont salué la décision de délocalisation dudit marché en raison des désagréments qu'il provoque, alors que d'autres regrettent le transfert de ce lieu de négoce qui attire les populations des quatre coins de la wilaya car, selon eux, les prix pratiqués sur les produits est beaucoup moins inférieur que dans d'autres commerces notamment au niveau des magasins vitrés du centre-ville. Le marché de Boumerdès était connu par l'affluence record de consommateurs à la recherche de produits à bas prix, particulièrement de la friperie. Youcef Z.

Trafic de drogue

Saisie de 7,8 kg de résine de cannabis

Un réseau criminel de trafic de drogue, activant entre les wilayas de Boumerdès et Aïn Témouchent, a été démantelé, tout récemment, par la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Aïn Témouchent, a-t-on appris d'une source sûre. La mise hors d'état de nuire des quatre membres de ce réseau criminel est le fruit d'exploitations judiciaires d'informations, faisant état de l'existence d'un dangereux réseau de trafic de drogue, composé de plusieurs individus activant entre ces deux wilayas. La brigade de lutte contre les stupéfiants de la sûreté d'Aïn Témouchent est passée à l'action et a réussi à mettre la main sur ces individus, à Boumerdès, et ce, après que le procureur de la République près le tribunal de Béni Saf a délivré l'autorisation d'étendre la perquisition sur le territoire de la wilaya de Boumerdès, où les services de sécurité ont réussi à arrêter les 4 individus et à saisir 7,8 kg de résine de cannabis, deux véhicules utilitaires, des armes blanches prohibées et une importante somme d'argent estimée à 944 000 dinars. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Béni Saf, deux prévenus ont été écroués et les 2 autres ont bénéficié de la citation directe à comparaître, ajoute notre source.

H. A.

Hammadi

30 tonnes de thé avarié saisies

Les services de la direction du Commerce de la wilaya de Boumerdès ont procédé, ces derniers jours, à la saisie de 30 tonnes de thé et quatre millions huit cent mille unités de Jumbo avariés destinés à la consommation et dont la valeur est estimée à 2 milliards de centimes, a-t-on appris d'une source sûre. La découverte de cette importante quantité de thé, stockée dans un entrepôt appartenant à un importateur privé activant au niveau de la localité de Hammadi, à l'Ouest de Boumerdès et quatre millions huit cent mille cubes de Jumbo avariés, est le fruit d'une enquête minutieuse menée par la direction du Commerce, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale. Selon notre source, la marchandise saisie sera détruite par les services compétents. Pour rappel, un autre scandale non moins important a été découvert, tout récemment, par les services de contrôle de la qualité relevant de la direction du Commerce de la wilaya de Boumerdès, à l'usine de transformation de tomate, de la même localité, Hammadi en l'occurrence, où, 450 tonnes de concentré de tomates avariées destinées à la consommation ont été saisies, où, les auteurs de ce scandale auraient changé la date de péremption de ce produit de large consommation (des boîtes de conserve de 800 grammes) dont le coût est estimé à 6 milliards de centimes, mettant ainsi volontairement en danger, la vie des citoyens.

H. A.

Akbou

Des migrants écumant les rues

Des migrants subsahariens «écument» le couloir de la vallée de la Soummam.

En effet, enfants, personnes âgées,.... souvent en familles, ils sont toujours là, de plus en plus nombreux, malgré les multiples reconductions aux frontières. Si la plupart des adultes arrivent cahin-caha à décrocher des emplois précaires et non déclarés pour faire vivre un tant soit peu leurs familles, les enfants des migrants se trouvent, par contre, livrés aux dangers de la circulation routière en quémendant sur les abords des routes au péril de leur vie. Ils «harcèlent» à la limite les conducteurs avec des écuilles qu'ils leur tendent par-dessus la fenêtre de leurs voitures. Cependant, cette activité ne fait toujours pas «recette», car les bienfaiteurs commencent à en avoir assez de voir les mêmes gosses se livrer à la mendicité, sous le regard complice de leurs parents. Toutefois, certains enfants



ont trouvé la «parade» et semblent tout heureux de faire tilt avec un procédé genre nouveau chez nous. Effectivement, dans la ville d'Akbou et précisément dans la rue qui communique entre les Quatre chemins de Guendouza et le lycée Mohamed Haroun, des migrants élisent domicile chaque jour sur les accotements de cette rue en faisant la manche. Mais des petits lutins, des enfants et des adolescents ont trouvé une idée qui fonctionne plutôt bien, selon leurs dires. Et comme la circulation automobile au niveau de cette

rue est lourde à tout instant de la journée, ces bambins proposent aux automobilistes, qui «ragent» devant tant de bouchons, de leur laver les vitres moyennant une somme d'argent. Munis de frottoirs manuels et de nettoyants et dégraissants pour vitres, ces adolescents profitent de la congestion de la circulation pour proposer leur service. Des automobilistes acceptent volontiers étant donné que la circulation évolue dans cette rue à la cadence d'un «escargot». D'après ces enfants, ils arrivent à amasser un peu d'argent

en nettoyant le pare-brise et les vitres des voitures. Interrogés, ils diront à cet effet : «Nous proposons le nettoyage des vitres moyennant une somme allant de 20 à 100 DA». Des automobilistes leur donnent de l'argent de poche en contrepartie de ce service «express». Ainsi va la vie quotidienne de ces damnés qui devraient avoir plus d'un tour dans leur sac pour trouver les moyens, souvent peu catholiques, afin de gagner leur vie, en attendant une nouvelle opération de reconduction aux frontières. Syphax Y.

BOUIRA Intempéries et neige annoncées

La DTP et les APC mobilisées !



Après l'émission du bulletin Amétéo spécial (BMS) annonçant des intempéries pour plusieurs jours avec des épisodes neigeux sur les reliefs de basse altitude, les autorités de la wilaya de Bouira, à leur tête le P/APW, informent que toutes les mesures ont été prises afin d'éviter le blocage des axes routiers et une pénurie du gaz butane pour les régions ne bénéficiant pas du gaz naturel. Les chutes de neiges du 10 janvier dernier avaient en effet démontré les limites de certaines APC quant à la gestion des intempéries. Plusieurs camions de Naftal ont

été confrontés au non déblaiement de certains axes routiers de haute montagne. Mais désormais, indiquait hier le P/APW, M. Boutata, toutes les APC ont été destinataires du BMS avec des consignes fermes pour prendre leurs dispositions et se préparer au déneigement des axes routiers. «Le dernier épisode neigeux, à la veille de Yennayer, a surpris même l'APC de Bouira. Ce n'est qu'aux alentours de 10h que les engins de déneigement ont commencé à sillonner le chef-lieu pour en libérer les artères. Mais cette fois, nous avons pris les devants, en donnant des

consignes aux P/APC des 45 communes de la wilaya de prendre les mesures nécessaires pour assurer un approvisionnement régulier en gaz butane des villages non raccordés au gaz naturel. Par ailleurs, les autorités de wilaya ont exigé de la Direction des Travaux Publics la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, à travers l'ensemble des daïras de la wilaya. Des effectifs qui seront prêts à intervenir pour déneiger les axes routiers», a déclaré M. Boutata. Pour rappel, le 10 janvier dernier, les populations de nombreuses localités, notamment Zbarbar, Maïlla, Guerrouma, Boukram, Dirah, Bordj Okhriss, Taghzout, Haizer et Aghbalou, ont souffert du blocage de leurs axes routiers par la neige, ce qui avait rendu impossible l'acheminement des vivres et des bonbonnes de gaz. Les APC concernées ont été pointées du doigt pour n'avoir pas pris les mesures nécessaires, alors que les chutes de neige avaient été annoncées à basse altitude. Et le verglas, en l'absence de salage des routes, avait empêché toute circulation sur de nombreux axes routiers, deux jours durant.

Hafidh Bessaoud

ÉDUCATION Des rassemblements aujourd'hui devant les DE

Au moment où la ministre de l'Éducation nationale tente de contenir la grogne, pas moins de cinq syndicats sont passés à l'action hier.

L'intersyndicale passe à l'action

En effet, l'intersyndicale de l'éducation (Cela, Satef, Snapest, Snte et Unpef), a mis sa menace d'une grève nationale d'une journée à exécution hier. «Les enseignants des trois paliers, primaire, moyen et secondaire, ont massivement répondu à l'appel de leurs syndicats respectifs», selon les différents représentants des syndicats en question. Aussitôt arrivés au seuil de leurs établissements scolaires, un grand nombre d'élèves ont été contraints de rebrousser chemin. Selon les initiateurs de cette action, le taux de suivi est de 57,56% au niveau national. Ce taux est de 60% à Béjaïa, 58 à Alger-Centre, 78% à Alger-Ouest, 50% à Alger-Est, 37% à Tizi-Ouzou et 35% à Boumerdès. Joint hier par téléphone, le porte-parole du CELA s'est félicité de la mobilisation des enseignants à cette action de contestation. Selon lui, le mouvement de grève a été massivement suivi dans les trois paliers confondus. «Ni les intimidations, ni les menaces proférées par certains directeurs des établissements scolaires n'ont dis-



suadé les enseignants de leur mouvement de grève», a-t-il encore indiqué. Toutefois, le Cnapeste n'a pas adhéré à ce mouvement de grève mais compte participer aux rassemblements de protestation prévus pour aujourd'hui devant les directions de l'éducation à l'échelle nationale. Les revendications des syndicats portent essentiellement sur «le traitement des dysfonctionnements contenus dans le statut particulier des travailleurs de l'éducation,

ainsi que sur le dossier des œuvres sociales». Rappelons, toutefois, que la coalition avait décidé de se retirer collectivement de la charte d'éthique du secteur, signée conjointement avec leur ministère de tutelle en novembre 2015. Aussi, ces formations syndicales ont décidé de boycotter toutes les activités ainsi que toutes les réunions officielles organisées par la tutelle au niveau national et local. Ces syndicats dénoncent égale-

ment «le mode de gouvernance de la tutelle qui n'a pas respecté ces engagements par rapport au statut particulier et les œuvres sociales des travailleurs du secteur». Pour ce qui est des réformes projetées dans le secteur de l'éducation, les cinq syndicats en question dénoncent «la prise de décision du ministère de tutelle d'une manière unilatérale sans consultations des partenaires sociaux».

L. O. Challal

Béjaïa

La FAPE menace de recourir à la justice

Au premier jour de la grève de l'Intersyndicale de l'éducation, la Fédération des associations de parents d'élèves de la wilaya de Béjaïa menace de recourir à la justice «pour défendre les droits constitutionnels des élèves». Dans une déclaration remise à notre rédaction, la fédération juge que «seul le dialogue permet de surmonter les malentendus», affichant son soutien «aux efforts déployés par la ministre de l'Éducation nationale» pour, souligne-t-on, «asseoir une école de qualité

ouverte sur l'universalité selon les normes internationales». La Fédération des associations de parents d'élèves de la wilaya de Béjaïa rappelle, dans son document, avoir rencontré fin décembre dernier la ministre de l'Éducation pour discuter des problèmes liés au secteur de l'éducation localement. Pour cette organisation, la grève de l'Intersyndicale peut avoir des «retombées négatives» sur la scolarité des élèves, comme ce fut le cas l'an dernier suite au mouvement de grève du Cnapeste. «Une grève prolongée

de trois mois, rappelle-t-on, qui avait fortement pénalisé les élèves, qui, ajoute-t-on, ont payé et paient encore lourdement les conséquences entraînant une régression significative aux examens officiels (Bac et BEM) dont des centaines d'élèves ont été exclus, dont beaucoup injustement» Il est à signaler que la grève de l'Intersyndicale de l'éducation à Béjaïa a été «peu suivie» hier par les enseignants aux quatre coins de la wilaya, selon une source de la direction de l'éducation.

F. A. B.

BOUIRA CNAPESTE - Directeur de l'éducation

Le torchon brûle !

Malgré les nombreuses tentatives de réconciliation et les commissions dépêchées par la direction et le ministère de l'Éducation, le torchon brûle encore entre le syndicat autonome CNAPESTE et le directeur de l'Éducation de la wilaya de Bouira. En effet, le bureau de wilaya du même syndicat, vient d'adresser une proposition à ses représentations au niveau des établissements scolaires, pour observer une journée de protestation et un rassemblement au cours de cette semaine. Selon le coordinateur local du CNAPESTE, cette proposition sera débattue et validée par les enseignants eux-mêmes. Selon notre interlocuteur, cette proposition intervient suite au «mutisme» des responsables de la direction de l'Éducation, quant à la situation qui prévaut au niveau de plusieurs établissements scolaires de la wilaya. Le

syndicaliste insiste particulièrement sur le cas du lycée Rabehi Mohammed de la commune de Raouraoua, où les enseignants sont en grève ouverte depuis plus de 20 jours. Pour rappel, les enseignants de cet établissement ont déposé un préavis de grève pour protester contre «les agissements du directeur de l'établissement» avant les vacances d'hiver et le débrayage a pris effet le deuxième jour après la reprise. Le coordinateur du CNAPESTE avait interpellé le directeur de l'Éducation, sur ce débrayage, qui avait accepté d'envoyer une commission sur place pour débloquent la situation en date du dimanche dernier afin de faire une proposition aux grévistes qui s'insurgent contre «les dépassements à caractère verbal et gestuel du proviseur». Ainsi selon le même syndicaliste, l'origine du problème serait une mésentente

entre les enseignants et le chef de cet établissement, qui remonte à plusieurs mois. Une réconciliation avait été menée pour éviter justement un débrayage pouvant paralyser le lycée, mais en vain. «Cependant lors du 1er trimestre, la situation s'est de nouveau dégradée avec la protestation des enseignants qui s'est déclenchée... Il aurait été enregistré un cumul de dépassements de la part du directeur du lycée qui serait à l'origine de ce mécontentement», indique le coordinateur du CNAPESTE. «En soutien à nos collègues grévistes du lycée Mohamed Rabehi, le bureau de wilaya du CNAPESTE, sur demande du conseil de wilaya, a proposé une journée de protestation qui touchera l'ensemble des établissements scolaires de la wilaya, ce Jeudi 24 Janvier. Il se peut que cette date soit avancée au mercredi 23 janvier, suivie

d'un sit-in devant le siège de la direction de l'Éducation», affirme Djamel Benyoucef, coordinateur local du CNAPESTE. Le même syndicat a dénoncé, hier dans une déclaration dont une copie nous a été remise «la fuite vers l'avant du directeur de l'Éducation et sa mauvaise gestion des nombreuses crises qui affectent plusieurs établissements scolaires de la wilaya». Dans la même déclaration, le CNAPESTE a encore chargé le premier responsable en décrétant «une absence totale de consultation et de dialogue entre l'administration et les syndicats du secteur, en plus de la non-prise en considération des propositions et des solutions, formulées par les enseignants et leurs représentants». Cette situation est considérée par le même syndicat comme «une remise en cause du droit syndical des enseignants».

Oussama K.

Conseil national de l'ordre des médecins

Appel à un dialogue pour éviter les départs à l'étranger

Le président du Conseil national de l'Ordre des médecins, Dr Mohamed Bekkat Berkani, a appelé lundi à Alger à l'établissement d'un véritable dialogue pour éviter la "fuite des cerveaux", notamment des médecins, "formés à grands frais" en Algérie et qui vont exercer leur talent ailleurs. Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale, Dr Berkani a indiqué que la "fuite des cerveaux" avait commencé à toucher le personnel de la santé pour des raisons multiples, notamment sociales, appelant à l'établissement d'un dialogue "à tous les niveaux" par les autorités. "Il faut que les autorités prennent langue avec cette intelligentsia qui est en train de nous quitter, formée à grands frais, et qui va exercer fatalement ses talents ailleurs", a-t-il ajouté, plaidant pour l'amélioration de leurs conditions sociales, de travail et d'enseignement. Le Dr Bekkat Berkani a relevé que 15.000 médecins algériens exerçaient en France, dont 5.000 seulement avaient une situation administrative réglée, affirmant toutefois que dans ce pays, "vous avez des Algériens qui sont dans les services de pointe de la médecine". Interrogé sur l'éventualité de faire revenir ce personnel parti à l'étranger, Dr Berkani a estimé qu'il était "possible" de les faire revenir pour "nous donner un coup de main", puisque il y avait déjà ceux qui le font, même s'il admet qu'il était "difficile" pour eux de revenir définitivement alors qu'ils se sont fait une place ailleurs. Pour ce spécialiste de la santé, il faudrait "tout remettre à plat" pour améliorer ce secteur, notamment les structures hospitalières, le financement du service public pour être à la hauteur de la demande de la population en terme de soins. Evoquant la Loi sanitaire, il a indiqué que cette dernière était "une bonne avancée", mais "on attend les textes d'application", ajoutant que ce sont les pratiques et les fonctionnements qui posaient néanmoins problème.

Internet

Raccordement de plusieurs établissements via ALCOMSAT-1

Le programme de grande envergure visant à interconnecter 27000 établissements scolaires et 4000 établissements sanitaires à travers le pays est nommé pour la finale du concours WSIS Prizes 2019. Le ministère de le Poste et des technologies de communication précise que cette connectivité sera assurée par l'Entreprise Algérie Télécom Satellite (ATS), grâce au satellite ALCOMSAT-1, mis en orbite par l'Agence Spatiale Algérienne (ASAL), afin de bénéficier des avantages d'une liaison satellitaire, notamment la "rapidité de déploiement, la haute disponibilité, et la bande passante garantie et mutualisée". La mise en place de ce nouveau réseau satellitaire, selon la même source, a pour objectifs de garantir l'équité et le service public de qualité pour optimiser les budgets de fonctionnement dédiés aux secteurs de l'éducation nationale et de la santé publique, en utilisant une gestion moderne, basée sur les outils TIC et de réduire la fracture numérique, en fournissant aux élèves des solutions modernes pour l'apprentissage. Il vise également à bénéficier des services de l'intranet pour assurer la confidentialité des dossiers médicaux des usagers, d'ouvrir des perspectives pour le développement d'un contenu national, et de services à valeur ajoutée qui viendront s'y greffer, au profit des citoyens.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Direction des Equipements Publics
Wilaya d'Adrar
N.I.F. 0002.01.01.5000.581

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 01/2019**

Le wali de la wilaya d'Adrar représenté par le Directeur des Equipements Publics de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la prise en charge du :

Lot 09 : Courants faibles

Lot 10 : Béton bitumineux

Lot 11 : Aire de jeu avec revêtement synthétique

Dans le cadre de l'opération Réalisation d'une Brigade des Douanes à Timimoun (PCCE Tranche 2012)

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales et ayant :

- **LOT N°09** : Avoir la qualification dans le domaine du **bâtiment** comme activité principale catégorie **Deux (II)** ou plus + agrément délivré par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans le domaine des courants faibles en cours de validité +1 attestation de bonne exécution délivrée par les services publics dans le domaine du courants faibles.

- **LOT N°10** : Avoir la qualification dans le domaine du **Travaux public** comme activité principale ou secondaire catégorie **Deux (II)** ou plus +1 attestation de bonne exécution délivrée par les services publics dans le domaine Travaux public.

- **LOT N°11** : Avoir la qualification dans le domaine du **bâtiment** comme activité principale ou secondaire catégorie **Deux (II)** ou plus +1 attestation de bonne exécution délivrée par les services publics dans les projets similaires.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Adrar prêt de l'hôtel des finances à Adrar, le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

La date de dépôt des offres est fixée au **21^{ème} jour**, à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O. M.O.P. jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h.00 mn.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière et qui sont aussi insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA D'ADRAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°01/2019**

Lot 09 : Courants faibles

Lot 10 : Béton bitumineux

Lot 11 : Aire de jeu avec revêtement synthétique

Dans le cadre de l'opération: Réalisation d'une Brigade des Douanes à Timimoun (PCCE Tranche 2012)

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A/ Le dossier de candidature contient

- 1 - Une déclaration de candidature (Remplie, signée et cachetée).
- 2 - Une déclaration de probité (Remplie, signée et cachetée).
- 3 - Les statuts pour les sociétés.
- 4 - Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

5-a/ Capacités professionnelles

LOT N°09 : Une copie de la qualification dans le domaine du **bâtiment** comme activité principale catégorie **Deux (II)** ou plus + agrément délivré par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités dans le domaine des courants faibles en cours de validité +1 attestation de bonne exécution délivrée par les services publics dans le domaine du courants faibles.

LOT N°10 : Une copie de la qualification dans le domaine du **Travaux public** comme activité principale ou secondaire catégorie **Deux (II)** ou plus +1 attestation de bonne exécution délivrée par les services publics dans le domaine Travaux public.

LOT N°11 : Une copie de la qualification dans le domaine du **bâtiment** comme activité principale ou secondaire catégorie **Deux (II)** ou plus +1 attestation de bonne exécution délivrée par les services publics dans les projets similaires.

5-b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans année(2015-2016-2017) et les références bancaires.

5-c/ Capacités techniques :

- c -1 liste Moyens humains
- c -2 liste Moyens matériels
- c -3 liste Références professionnelles.

B/L'offre technique:

Une déclaration à souscrire(remplie, signée et cachetée).

1- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 décrets présidentiels n° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, qui prévoit ce qui suit

2- **LOT N°09, LOT N°10, LOT N°11**

- Les délais d'exécution
- Les moyens humains et matériels mis à la disposition du projet avec justification nécessaires
- Les délais de garantie pour les lots (09 et 11)

3- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C - L'offre financière:

- 1 - La lettre de soumission (Remplie, signée et cachetée).
- 2 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) (Remplie, signée et cachetée).
- 3 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) (Remplie, signée et cachetée).

Présentation des offres cachetées et scellées : Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant :

- La dénomination de l'entreprise
- La référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre
- La mention (dossier de candidature) ou (offre technique) ou (offre financière) selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

- (A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)
- La référence et l'objet de l'avis d'appel d'offres
- Et sera déposée par porteur au siège de la **Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Adrar.**

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h30 mn au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Adrar, prêt de l'hôtel des finances. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h30 mn ».

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة السكن والعمران والمدينة

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville

مديرية التعمير، الهندسة المعمارية و البناء لولاية البويرة

Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Bouira

N° Immatriculation Fiscal : 098110019102735

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES
MINIMALES N° 01/2019**

La Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Bouira, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour : étude pour la réalisation d'une zone industrielle à Dirah, Wilaya de Bouira :

Commune	Projet
Dirah	Étude pour la réalisation d'une zone industrielle à Dirah, Wilaya de Bouira

Tous les bureaux d'études pluridisciplinaires agréées, publics ou privés, justifiant les capacités techniques, professionnelles et financières suivantes sont autorisés à participer à l'appel à la concurrence nationale ouvert avec exigences de capacités minimales en retirant le cahier des charges auprès de la Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Bouira (cité administrative Draa El Bordj-Bouira) après paiement de 2000 DA auprès du trésorier de la Wilaya de Bouira compte n° 201.007 ligne 710 ou CCP n° 3000.26 et 61. **CAPACITES PROFESSIONNELLES :**

- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité pour les maîtres d'œuvres privés. Les maîtres d'œuvres publics nationaux sont dispensés d'agrément.
- Ayant déjà conçu au moins un projet d'étude d'aménagement d'une zone industrielle ou d'un grand espace urbain, justifié par des attestations délivrées par des maîtres d'ouvrage public.

CAPACITES FINANCIERES :

Le soumissionnaire ayant un chiffre d'affaire égale ou supérieur à 10.000.000,00 DA, il s'agit du chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2015-2016-2017) justifier par les bilans fiscaux relatifs.

NB : les critères d'éligibilité exigés ne seront pas des critères d'évaluation.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes:

1- Un dossier de candidature :

- Déclaration de candidature.
- Déclaration de probité.
- Le statut pour les sociétés.
- Casier judiciaire : en cas d'un casier judiciaire avec jugement, le soumissionnaire doit le présenter dans la soumission initiale.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
 - a) Capacités professionnelles un agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité
 - b) capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.
 - c) capacités techniques : moyens humains et matériels, références, professionnelles

2°- Une offre technique

- Déclaration à souscrire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique ; un mémoire technique justificatif, moyens humains et moyens matériels, délai d'exécution.
- Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite : « lu et accepté »

3°- Une offre financière

- 1- La lettre de Soumission
- 2- Bordereau des prix unitaires
- 3- Devis quantitatif et estimatif

Les offres doivent être déposées au siège de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Bouira - Cité Administrative, Draa El-Bordj Bouira.

La date de dépôt des offres est fixée au **15^{ème} jour** à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP à 13h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le dernier jour de la date de dépôt à **13h30** au siège de la DUAC de Bouira, Cité administrative, Draa-El-Bordj, Bouira.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture qui aura lieu le dernier jour de la date de dépôt à 13h30.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

<< Appel d'Offres National Ouvert avec Exigences De Capacités

Minimales N° 01/2019 /DUAC/2019 >>

Étude pour la réalisation d'une zone industrielle à Dirah, Wilaya de Bouira

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » et adressée à :

**« Mme LA DIRECTRICE DE L'URBANISME
DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE BOUIRA »
Cité administrative Draa El-Bordj-Bouira**

LA DIRECTRICE



HORAIRE S des prières

	FAJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
Tizi-Ouzou	06:38	12:55	15:38	18:01	19:18
Bouira	06:23	12:56	15:40	18:04	19:29
Béjaïa	06:34	12:51	15:34	17:57	19:14

TIZI-GHENIFF Carré des martyrs de Adila

La liste nominative approuvée

La liste des martyrs inhumés à Adila, aux abords de la RN68, à la sortie de la ville vers les Issers (Boumerdès), est en passe d'être réglée.



Selon le président de la Kasma des Moudjahidine, celle-ci a été approuvée par la direction des Moudjahidine de Tizi-Ouzou. A rappeler que les cinquante sépultures de ce carré ne portent pas de noms, et la liste nominative n'avait pas été arrêtée jusque-là bien que ce carré existe

depuis 1963. «Il fallait identifier ces Chouhada au moment de l'inhumation de leurs ossements.

Malheureusement, rien n'a été fait à cette époque-là. Pourtant, dans chaque sac comportant les osse-

ments, il y avait le nom correspondant. Le problème aurait été réglé et ne traînerait pas tant d'années», explique un ancien moudjahid. Après de longues recherches, la Kasma des Moudjahidine et les organisations des enfants de Chahids sont arrivées, à l'aide de témoignages, à identifier quarante d'entre eux, alors que dix autres sont encore inconnus. «Nous avons, à maintes reprises, tenté de convaincre tous les présidents d'APC qui se sont succédé à la tête de l'APC, en vain. Dernièrement, nous avons même recouru à une action de protestation afin de nous faire entendre. C'est notre histoire. On ne doit pas laisser tout un carré de martyrs dans l'anonymat. Toutefois, le problème est en voie de règlement. On attend seulement que la plaque soit prête afin de la placer lorsque l'occasion se présentera pour enfin lever le voile sur cette

partie de notre histoire», dira un membre de la Kasma des Moudjahidine. Par ailleurs, la famille révolutionnaire attend toujours que des réponses lui soient données concernant le patrimoine colonial, tel que le centre de torture existant à la cité évolutive, sise sur le CW107 vers M'Kira, qui ne tardera pas être démolie. «Nous ne voulons pas que cette habitation ayant servi de centre de torture soit démolie parce qu'il s'agit d'un pan de notre histoire», dira un habitant. En outre, dans cette commune, de nombreux établissements scolaires sont en attente de baptismation, à l'exemple du CEM Base 5 (réalisé en 1995) et le lycée polyvalent (réalisé en 1998), outre quelques rues et places publiques. Une liste a été présentée en mai 2016 à l'Assemblée mais elle n'a pas été encore validée.

Amar Ouramdane

BOUMERDÈS Économie circulaire

Une feuille de route d'experts en gestation

Les 1ères Assises nationales sur l'économie circulaire se tiendront à la fin février prochain à Alger, sous le signe "D'une économie linéaire à une économie circulaire", a annoncé, avant-hier à Boumerdès, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zohra Zerouati. Dans son intervention à l'ouverture des assises régionales du Centre-est sur l'économie circulaire, qui se poursuivront deux jours durant au niveau de la faculté de Droit de Boudouaou, Mme Fatima-Zohra Zerouati a annoncé la programmation des 1eres Assises nationales sur l'économie circulaire, pour les 25 et 26 février prochains, soit après la tenue "des assises régionales des wilayas du Sud prévue les 3 et 4 du même mois", a-t-elle déclaré. Ajoutant que ces assises nationales seront consacrées à l'examen de l'ensemble des recommandations émises durant chacune de ces assises régionales préparatoires, qui seront débattues par des experts et techniciens du domaine, en vue, a-t-elle dit, de la "mise au point d'une feuille de route destinée à être appliquée sur le terrain, et dont les résultats seront visibles pour le citoyen, dans les plus brefs délais". Selon la ministre, ces assises régionales du Centre-est font suite

aux 1eres assises régionales organisées, dernièrement, à Blida, ayant été couronnées par 105 recommandations. Considérant la densité du tissu économique et industriel des wilayas (au nombre de 18) prenant part à ces assises du Centre-est de Boumerdès, "cette deuxième halte du genre sera d'une contribution certaine dans l'enrichissement des propositions émises lors des assises de Blida", a-t-elle dit. La ministre a estimé que ces assises régionales préparatoires comme "une étape

de concertation et une pierre de voute pour toutes les approches économiques et sociales futures relatives à l'économie circulaire, devant, selon elle, "corriger les aspects négatifs de l'économie linéaire, par l'adoption de nouvelles méthodes de rationalisation de la consommation et de valorisation et recyclage des déchets, susceptibles de nous aider à faire face aux risques environnementaux". Aussi s'agit-il pour nous, a ajouté Mme Zerouati,

d'adopter un "modèle de développement mondial innovant associant l'engagement à la sauvegarde de l'environnement et les méthodes de recyclage susceptibles de transformer les déchets en matières premières à intégrer dans l'industrie, et partant réduire les dépenses en la matière". D'où l'intégration, selon la ministre, de l'économie circulaire dans la stratégie nationale de l'environnement et du développement durable.

TIZI-OUZOU Asphyxie au monoxyde de carbone

Un décès et deux femmes incommodées

Un homme est décédé hier au village Cheurfa, dans la commune d'Azazga, asphyxié par le monoxyde de carbone (CO) émanant d'un chauffage à gaz naturel, a fait savoir la Protection civile dans un communiqué. La victime, précise la protection civile, est âgée de 64 ans. Elle a été trouvée allongée par terre dans le salon de son domicile, à côté d'un chauffage allumé fonctionnant au gaz de ville, avant d'être évacuée à l'hôpital d'Azazga. En outre, le même communiqué fait état du sauvetage de deux femmes à Tizi-Ouzou, âgées de 32 et 56 ans, incommodées par le monoxyde de carbone. La direction de la protection civile de la wilaya «insiste sur les mesures de prévention à prendre pour évi-

ter les intoxications par le monoxyde de carbone, à savoir la vérification des bouches d'aération, la vérification des conduites de gaz et des conduites d'évacuation des gaz brûlés, la vérification des appareils de chauffage par un agent spécialisé...» préconise-t-on.
K. H.



EPS D'OUZELLAGUEN

La radiologie bientôt rééquipée

LARBAË NATH IRATHEN

Grève des transporteurs

VALLÉE DU SAHEL

Les chenilles infestent les récoltes

Polyclinique d'Ouzellaguen

La radiologie bientôt rééquipée

Le service de radiologie de la polyclinique d'Ouzellaguen est à l'arrêt depuis plus de 8 mois, en raison d'une panne technique ayant affecté l'équipement. Il a fallu attendre la visite de travail et d'inspection du premier magistrat de la wilaya, intervenue au cours du mois de décembre dernier, pour qu'une décision d'octroi d'un nouvel équipement soit prise. «On a jugé plus judicieux et commode d'acheter une nouvelle radiographie que de réparer le vieil appareil, dont le coût peut s'avérer exorbitant», confie un agent de la santé dans cette structure. Contactée par nos soins, la directrice de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de Seddouk, confirme l'engagement du wali à doter cette polyclinique d'un appareil flambant neuf. «L'opération est en cours. Sa concrétisation ne saurait tarder», a-t-elle informé, sans toutefois avancer une quelconque échéance quant à l'acquisition de cet équipement. Il va sans dire que ce sont les malades qui subissent le contrecoup de cette carence. Pour étayer un diagnostic, le staff médical n'a d'autre alternative que d'orienter les patients nécessitant un bilan radiologique vers l'EPH d'Akbou. «La réactivité de l'administration laisse à désirer, même quand il s'agit de la santé du citoyen. A-t-on besoin d'une éternité pour remplacer une radio ? Pourquoi n'a-t-on jamais songé à faire tourner ce service à plein temps ?», s'interroge un citoyen d'Ouzellaguen. N. M.

Chemini

Renforcement de l'AEP

Un important projet d'hydraulique relatif à l'adduction d'eau potable est inscrit au profit des villages et hameaux de la commune de Chemini.

À se fier à une information rendue public par les responsables de la municipalité, le projet a trait au captage des nombreuses sources que recèle le massif montagneux surplombant le chef-lieu de la commune. «Nous avons réservé à ce projet une cagnotte de 52 millions de dinars, dégagée sur l'exercice budgétaire courant. Plus de 50 sources naturelles jaillissant des entrailles de la terre seront captées et canalisées», a déclaré un élu à l'APC. L'amenée de cette ressource se fera par gravitation, pour être



ensuite injectée dans le réseau de distribution desservant l'ensemble des localités de la circonscription, a-t-on informé. «L'exploitation de ce liquide précieux présente un double avantage, car non seulement nous mettrons à la disposition de nos concitoyens une eau de qualité, mais aussi à moindre coût, étant donné que l'on fera l'économie du pompage, de la maintenance des équi-

pements et du règlement de la facture énergétique», a expliqué notre interlocuteur. Evoluant en dents de scie, avec des périodes de rupture d'approvisionnement, l'alimentation en eau potable connaîtra sans doute un saut qualitatif à l'issue de ce projet d'envergure. «C'est un investissement important, dont les retombées positives en matière de disponibilité de l'eau dans les foyers ne fera

aucun doute», dira un villageois de Semaoune. Adhérent pleinement à ce projet, un autre citoyen du village Djenane appelle à la sobriété des abonnés du réseau public. «L'effort de la collectivité est louable à plus d'un titre. Il appartient aux consommateurs que nous sommes de faire preuve de rationalité, pour préserver et pérenniser cet acquis», exhorte-il. N. M.

APC d'Akbou

Cap sur l'hygiène

L'hygiène et l'environnement semblent être la première préoccupation de l'Assemblée populaire communale d'Akbou pour ce nouvel exercice 2019. Pour cause, cette Assemblée vient d'allouer une enveloppe financière conséquente de l'ordre de 15 milliards de centimes pour l'acquisition, entre autres, de 15 camions bennes-tasseuses, a indiqué une source municipale. Ces nouveaux engins sont destinés à renforcer la collecte des ordures ménagères à travers l'ensemble des quartiers de la commune d'Akbou. Un renforcement en moyens humains du secteur d'hygiène communal est aussi indispensable. En effet, malgré les grands efforts consentis par les services d'hygiène et de nettoyage de cette deuxième grande

municipalité de la wilaya de Béjaïa, la collecte des ordures ménagères reste insuffisante. Certains quartiers de la commune croulent sous les déchets, faute d'un ramassage régulier des ordures. La crainte de prolifération des décharges sauvages aux quatre coins de la région, ce qui offrira un spectacle hideux et insupportable, comme ce fut le cas, en 2017, hante les esprits. Ces décharges sauvages ont été éradiquées suite à une forte et constante mobilisation citoyenne, en collaboration avec les autorités locales. Plusieurs volontariats de nettoyage ont été organisés à cet effet. Pour rappel, les citoyens d'Akbou avaient organisé, en septembre 2017, une marche pacifique pour réclamer une solution radicale au problème

d'hygiène et de la dégradation de l'environnement dans la région, suite à la fermeture de la décharge communale de Biziou. La montée au créneau de ces citoyens est intervenue suite à un incendie, qui avait ravagé un bloc administratif, au chef-lieu municipal d'Akbou, et dont l'origine était l'incinération d'ordures ménagères qui se sont entassées à proximité de l'entrée de cet édifice public. Par ailleurs, et de l'avis de l'APC d'Akbou, seule la réalisation d'une déchetterie et d'un centre de tri est à même de régler le problème du manque d'hygiène au niveau de cette localité.

B. S.

TAZMALT Marché hebdomadaire

Prolifération d'herboristes



Leur "aura" ne faiblit apparemment pas. Il s'agit des herboristes qui sont revenus en force, ces derniers temps, surtout dans les marchés hebdomadaires de la région, où ils ont pignon sur rue. Dans celui de la ville de Tazmalt, ces "fameux quidams" sont reconnaissables aux étals qu'ils fournissent

de toutes sortes de potions et autres herbes, emballées dans des boîtes et flacons aguichants, proposés à une assistance plutôt acquiescente et crédule à plus d'un titre ! Jeudi dernier, pas moins de quatre herboristes vantaient, avec un mégaphone, les «vertus» de leurs produits, «censés procurer la guéri-

son», tant recherchée par les malades, qui s'agglutinaient autour de ces points. Chacun de ces "guérisseurs" proposait un "remède" dont il loue «les mille et une vertus». Une panacée, somme toute, à tous les bobos. Et le tout est couronné de versets coraniques pour convaincre les présents menés carrément en bateau. Sans formation ni aucun diplôme dans la discipline, ces personnes se font passer pour les «sauveurs» de l'humanité avec des mélanges d'herbes dont ils disent pouvoir soulager toutes les maladies. Ainsi, ces marchands de "rêves" disent traiter l'hypertension artérielle, les rhumatismes, les calculs rénaux, le diabète, l'impuissance sexuelle, les maladies gastro-entérologiques, la stérilité, les maladies cardiaques et bien d'autres. «Alors que la médecine légale et les recherches se trouvent carrément "coincées" dans la découverte de remèdes définitifs à ces affections, voilà que des charlatans, qui ont appris des recettes de grands-mères ou des potions tirées des livres de phytothérapie pas toujours crédibles, nous proposent des solutions idoines

à tous ces maux ! Cela s'appelle vol et abus de faiblesse, car les malades chroniques, et surtout ceux qui d'entre eux n'ont pas les moyens de suivre des traitements onéreux, s'en tiennent à ces personnes qui les vident de leurs maigres revenus ou derniers sous en leur promettant une guérison totale !», déplore un citoyen averti présent devant l'étal d'un herboriste originaire de M'sila. Sur un autre registre, il est à déplorer l'inertie des autorités locales, sanitaires ou sécuritaires devant cette pratique préjudiciable à plus d'un titre pour la santé des citoyens. Etre un phytothérapeute n'est pas donné à n'importe qui, car les herbes, a priori inoffensives, possèdent des principes actifs qui, à certaines doses, peuvent s'avérer dangereux voire même mortels. Il y a quelques années de cela, un jeune originaire d'Akbou, a trouvé la mort en consommant un abreuvement qu'il avait acheté chez un herboriste au marché hebdomadaire de Tazmalt. Le décès de cette victime est passée, malheureusement inaperçue ! "El maktoub" comme dirait l'autre !

Syphax Y.

DRAÂ BEN KHEDDA Insalubrité dans la ville

L'incivisme en cause

La ville de Draâ Ben Khedda vient d'être dotée de nouveaux bacs à ordures roulants et flambant neufs.



Les citoyens n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction. Toutefois, parallèlement à ce satisfécit, une habitude mal perçue les laisse perplexes. Un nombre d'individus indéclicats tiennent encore à de vieux réflexes pas très écologiques. Ils entreposent toujours leurs sacs-poubelle sur le sol, à proximité des bacs censés pourtant recueillir les déchets. Les services de la voirie de Draâ Ben Khedda ont jugé nécessaire de renforcer les moyens de collecte des déchets dans les quartiers, les poubelles existantes n'étant plus suffisantes pour contenir toutes les quantités des ordures ménagères jetées quotidiennement. Tous les quartiers ont été donc équipés de nouveaux conteneurs de couleur verte. Ces nouveaux bacs ont été même installés sur les grands boulevards pour permettre aux commerçants de déverser correctement

les déchets issus de leurs activités : papiers, plastique et emballages. Seulement, quelques jours après cette opération relative à l'hygiène publique, il a été constaté que les réflexes polluants sont tenaces. Un effort en matière de sensibilisation à l'environnement est impératif pour venir à bout de la pollution. Récemment, un grand volontariat pour le nettoyage des quartiers a été organisé, mais celui-ci n'a vraisemblablement pas eu l'écho sou-

haité. Pourtant, avec la dernière dotation, la ville a toute les chances de redevenir aussi propre qu'elle ne l'était auparavant. De l'avis de beaucoup de citoyens, la tâche n'est pas difficile. Bien au contraire, il suffit d'un peu de sensibilisation pour que cette ville, créée en 1888, retrouve toute sa beauté. D'ailleurs, il est à rappeler que la ville de Draâ Ben Khedda a déjà raflé le prix de la commune la plus propre. La ville possède aussi des

quartiers qui peuvent prétendre au titre du quartier le plus propre, à l'instar de la cité Mahmoudi. Notons que Draâ Ben Khedda est une ville située à une dizaine de kilomètres à l'Ouest du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou. Traversée par la RN12, elle accueille les passagers des transports reliant Tizi-Ouzou à Alger et Boumerdès.

Akli N.

Larbaâ Nath Irathen

Grève des transporteurs



Les transporteurs de voyageurs intervenant sur la ligne Larbaâ Nath Irathen - Oued Aïssi sont en grève illimitée depuis avant-hier.

Ils dénoncent, via ce débrayage, «les mauvaises conditions» dont lesquelles ils exercent, notamment à la station d'Oued Aïssi, qui se trouve, selon eux, en «dégradation continue». Quoi qu'il en soit, ce sont les voyageurs, ne pouvant pas rejoindre leurs lieux de travail ou de scolarité, qui se retrouvent pénalisés, sachant que la grève n'a pas été précédée par un préavis. Les transporteurs, eux, énumèrent les «aléas» qu'ils rencontrent au quotidien dans cette station, située à la périphérie Est de la ville de Tizi-Ouzou, pour justifier leur débrayage. Il s'agit, entre autres, d'absence de sanitaires, cafeterias, restaurants, buralistes... Et pas que, assurent-ils, précisant que ce sont «ces mêmes conditions difficiles» qui s'appliquent aux voyageurs dans cet espace d'escale vers Larbaâ Nath Irathen. Contacté hier, un des transporteurs grévistes est catégorique : «Tant que nos revendications, qui

datent de plusieurs années, ne sont satisfaites, la grève se poursuivra», menace-t-il. Interrogé sur les doléances soulevées, notre interlocuteur parlera essentiellement de la prise en charge de la RN5, « qui se trouve dans un mauvais état», et de la délocalisation de la station actuelle, sise à Oued Aïssi, vers Bouhinoun. «En plus du manque de commodités au niveau de la station d'Oued Aïssi, nous faisons face à la concurrence déloyale des fraudeurs», se plaint-il. Le même transporteur protestataire souligne que «lors de la première prise de contact avec le P/APC et le chef de daïra de Larbaâ Nath Irathen, ces derniers, attentifs à leurs doléances, ont seulement promis de prendre en charge la chaussée (RN5)». La revendication majeure des grévistes, à savoir la délocalisation de la station vers une autre «digne de ce nom», reste en suspens.

Youcef Ziad.

AÏN EL-HAMMAM Journée nationale de la commune

Portes ouvertes à la mairie

Des portes ouvertes sur la mairie d'Aïn El-Hammam ont été organisées, vendredi dernier, à l'occasion de la Journée de la commune. Représentant les écoles primaires de la commune, plus de deux cents enfants, dont certains étaient accompagnés de leurs parents, avaient répondu à l'invitation du président de l'APC de l'ex-Michelet, dont tout le personnel était réquisitionné pour accueillir les enfants venus s'enquérir du fonctionnement de l'administration locale. Répartis sur plusieurs groupes et encadrés par les élus et des enseignants, les élèves se faisaient un plaisir d'arpenter le

dédale du couloir, allant d'un bureau à un autre. La Journée de la commune était également la leur, une occasion pour poser des questions à tous les fonctionnaires. Ces derniers, disponibles à souhait, répondaient aux demandes des élèves qui rivalisaient de questions pour satisfaire leur curiosité. Les élèves avaient montré un grand intérêt à tout ce qui se passe au niveau de la mairie : le rôle du P/APC et des élus, les budgets et autres. Mais c'est, selon Nassim, un élu président de commission, les explications sur le fonctionnement du service de l'état civil qui a le plus attiré leur attention. Normal,

lorsqu'on sait que pour la plupart d'entre eux, la mairie se résume à la délivrance des extraits de naissance. Les présents changeront certainement d'avis après cette journée bénéfique à plus d'un titre. Hormis les représentants des écoles, un public de passage avait profité de l'aubaine pour s'informer sur certains sujets et faire le tour de l'exposition sur le patrimoine de la commune. Les non avertis étaient surpris de voir les portes de la mairie ouvertes un vendredi, jour férié, d'autant plus que plus d'une centaine de personnes y accédaient. Notons que les associations de Thaskenfout,

Kelifati Md Amokrane et Plaisir de lire ainsi que l'auberge de jeunesse ont collaboré pour la réussite de cet événement. Avant de partir, les jeunes de la commune d'Aïn El-Hammam sont passés aux urnes pour élire le président de l'assemblée des écoliers. Les urnes ont été favorables au jeune Ahmed Saâdi Hanafi, âgé de dix ans et scolarisé à l'école de Garçons. Hospitalité légendaire oblige, on ne pouvait se séparer sans une collation avec gâteaux et jus pour tous.

A. O. T.

TAFOUGHALT

École Frères Salemkour

Volontariat de nettoyage

L'association des parents d'élèves de l'école Frères Salemkour de Tafoughalt, dans la commune d'Aït Yahia Moussa, a appelé vendredi dernier, au nettoyage de l'établissement. Celui-ci est parmi les plus anciens de la commune, sa mise en service remonte à 1969. C'est dire que cette école a déjà un demi-siècle d'existence. Au programme de ce volontariat, les parents ont bétonné l'entrée devant le portail où stagnaient les eaux pluviales. «Nous avons décidé tout d'abord de bétonner cet endroit qui constitue un danger pour les élèves. Il y a eu aussi beaucoup d'accidents devant cette école», dira un volontaire. Puis, les parents se sont attelés au nettoyage des alentours. A noter que cet établissement est vétuste d'autant plus que certaines salles de cours sont dans état lamentable, sachant que les toitures sont en butte à des infiltrations des eaux pluviales. «Ce sont de vieilles salles qui ont servi une cinquantaine d'années», jugera un autre participant à ce bénévolat. Les volontaires souhaitent que l'APC intervienne pour faire toutes les réfections nécessaires. «Nous demandons aussi aux responsables concernés de placer des plaques interdisant l'excès de vitesse devant cette école. C'est une école où plusieurs générations ont étudié. Néanmoins, nous avons constaté que beaucoup

manque pour permettre à nos enfants de travailler dans de bonnes conditions», souhaitera un autre parent. A signaler que cette grande école qui fonctionnait jusqu'au milieu des années 90, avec un effectif de plus de 350 élèves, a été désengorgée avec la mise en service de deux autres établissements scolaires. Il s'agit de l'école d'Ath Salem et celle d'Izavène. Depuis, les effectifs ont diminué dans les salles. «Je me souviens que nous travaillions avec plus de 45 élèves dans chaque division pédagogique. C'était très difficile avec la double vacation. Maintenant, les effectifs sont réduits. Mais, tout de même, je dirai que les salles doivent être prises en charge», confiera un enseignant en retraite, qui avait même étudié dans cet établissement à la fin des années 60 jusqu'au début des années 70. A rappeler que dernièrement, un citoyen du village, résidant à Alger, avait pris en charge les travaux de peinture au niveau du réfectoire de l'institution. En tout cas, les parents d'élèves sont décidés à poursuivre leur mission afin d'accompagner leurs enfants dans leurs études en les mettant dans une situation plus confortable.

Amar Ouramdane

Vallée du Sahel Les chenilles infestent les récoltes

Le présent hiver laisse parfois place à des jours doux et ensoleillés qui rappellent le printemps. Le couvert végétal, régénéré par les dernières intempéries, donne un aperçu de ce que sera la prochaine saison printanière.

L'herbe verte et fraîche tapisse les vergers, les champs et les prairies de la région du Sahel, notamment. Les dernières pluies qui se sont abattues ont fait un grand bien au couvert végétal, sauvage ou cultivé. Et dans toute cette verdure, il a été remarqué la réapparition d'un redoutable insecte en pleine métamorphose. Il s'agit des chenilles, particulièrement les noctuelles, lesquelles forment une très vaste famille de lépidoptères (papillons). En effet, il a été constaté dans plusieurs champs maraîchers verdoyants des localités de M'Chedallah, Ath Mansour et Chorfa, le retour de ces chenilles qui réapparaissent chaque année vers le mois de janvier. Des nids soyeux ont été constatés sur des surfaces cultivées. Appelées aussi vers gris, ces chenilles prospèrent donc dans leurs nids tissés en soie pour en sortir quelques jours plus tard et attaquer le tissu végétal. Généralement, ces chenilles s'attaquent aux récoltes comme les fèves, les laitues, les épinards, les blettes, les artichauts, et bien d'autres légumes, dont elles dévorent surtout les feuilles, les racines et les tiges. Mais elles peuvent aussi s'attaquer aux arbres fruitiers et sauvages. C'est dire qu'elles dévorent tout ce qui est comestible pour amorcer sa mue en chrysalide puis en papillon adulte. Ces insectes gris et urticants causent donc beaucoup de dégâts aux récoltes, surtout maraîchères. Les propriétaires de potagers et autres jardins ne savent plus où donner de la tête, pour lutter contre ces nuisibles qui causent des pertes incommensurables aux récoltes. C'est le cas d'un paysan de Chorfa qui dira ne plus savoir à quel saint se vouer, pour protéger ses légumes contre l'invasion des noctuelles : «J'ai planté un carré de salade, tout content de voir mes récoltes prendre du volume. Mais voilà que les chenilles les attaquent pour les dévorer. Impuissant, j'essaie chaque jour de les éliminer manuellement, car je n'ai pas envie de les éradiquer avec des insecticides, de peur de polluer mes laitues. Que faire alors?», s'interroge, dépité, notre interlocuteur. Celui-ci n'est pas le seul à se plaindre de ces bêtes, d'autres petits paysans sont confrontés à ce genre de problème sans trouver la solution idoine, loin des insecticides qui peuvent nuire à leurs récoltes. Y. S.

KADIRIA Promiscuité, absence de commodités de base...

L'habitat précaire pose un sérieux problème dans la commune de Kadiria, notamment dans les zones rurales.

À au niveau de ces régions, les services de l'APC évoquent l'existence de dizaines de sites d'habitat précaires où les conditions de vie sont difficiles. Les familles qui occupent ces logements évoluent dans la promiscuité la plus totale sans même les commodités de base. C'est le cas au niveau des villages Slala-Haut, Oulebane-Haut, Oulebane-Bas, Kerfala, Ouled Assem, Taktout, Ouled Laâlam et Béni Maaned. Les habitats en question sont pour la plupart des constructions en pierres dont beaucoup menacent ruine. La vétusté n'épargne aucun compartiment, à commencer par les toitures en tuile, très délabrées. En temps de pluie, ces maisonnettes sont inondées par les eaux pluviales. En plus des dégâts, les infiltrations des eaux pluviales entraînent un fort taux d'humidité qui pourrait provoquer beaucoup de maladies, notamment respiratoires. L'infiltration des eaux constitue aussi un risque de départ d'incendies et d'électrocution. Il arrive que les occupants de ce genre de maisons procèdent à des réparations de fortune à l'aide de bâches en plastique, mais cela ne résout pas pour autant le problème. Il n'est pas rare de voir des murs porteurs lézardés fragilisés, menaçant de s'effondrer à tout instant, ce qui constitue un risque sur la vie des occupants. Au niveau de certaines habitations, une partie des murs s'est effondrée. Selon cer-

Habitat rural trop précaire



tains habitants, faute de gaz de ville, beaucoup sont contraints de transporter des bonbonnes de gaz sur plusieurs kilomètres. Lorsqu'il neige, la tâche se complique davantage car la plupart des routes sont coupées à la circulation et le gaz butane devient rare. Pendant le dernier épisode neigeux, il aura fallu la mobilisation de gros moyens de déneigement pour ouvrir les routes et acheminer vivres et gaz aux habitants de ces villages de Kadiria. A la veille de ces intempéries, les services de l'APC de Kadiria avaient lancé un appel à tous les entrepreneurs de la région pour leur prêter main-forte et ouvrir des accès à ces villages. Dans ces patelins, l'hiver est redoutable et la situation de toutes les

familles occupant des masures devient très difficile. Les conditions de vie dans ces bicoques sont tellement déplorables qu'un plan de relogement s'impose de toute urgence. Mais là encore, la pression sur le logement, toutes formules confondues, dans la commune fait qu'il est difficile de procéder à un quelconque relogement. Certes, ces dernières années, des efforts ont été fournis par l'État pour venir à bout du problème de logement aussi bien en milieu urbain que rural, mais cela reste insuffisant. A ce propos, l'on indique qu'entre 2000 et 2018, pas moins de 1 680 unités rurales ont été attribués à la commune de Kadiria. Cet important quota dans le segment rural a permis d'atté-

nuer en partie le problème, sans pour autant l'éradiquer. La demande sur les aides à l'habitat rural est toujours là et est importante d'année en année. A l'APC, l'on ne recense pas moins de 463 demandes. L'offre, elle, est limitée. Pour le maire de Kadiria, Abdenour Khiter, les quotas doivent à être revus à la hausse pour faire face à l'importante demande. Cette situation est aussi valable pour le logement social dont les demandes enregistrées se chiffrent à 2 477. Or, entre 2006 à ce jour, l'offre n'est que de 231 unités. D'où les appels du maire pour l'attribution de plus de quotas à la commune pour la prise en charge de l'habitat précaire.

Djamel M.

M'CHEDALLAH Crues des cours d'eau Des surfaces agricoles ravagées

L'entrée en crue de la totalité des cours d'eau de la région de M'Chedallah entraîne des dégâts incommensurables sur les terrains agricoles. L'un de ces cours d'eau, c'est Assif Sahel, qui traverse en plein milieu les légendaires plaines de la vallée du Sahel, dont les vergers les plus affectés sont ceux de Tivhirt Neya, sur la rive Sud de l'oued, et Chekra, la rive Nord, à Ighrem, dans la commune d'Ahnif. Si c'est vergers subissent le plus de dégâts, c'est parce qu'il y a une jonction entre Assif Dahel et Assif Assemadh, dont les crues, provoquées par l'enclenchement du processus de la fonte des neiges, arrivent de la haute montagne avec une extrême violence en raison d'un itinéraire presque à pic. Plus bas et au niveau de ce même cours d'eau, ce sont les surfaces agricoles très fertiles d'Oughazi, à proximité de Raffour, au lieu-dit Achadhokh, qui sont «englouties» à chaque crue. Une remontée des eaux qui s'approche dangereusement de cette importante agglomération et de plusieurs ouvrages, tels que la ligne électrique haute tension et le réseau de transport du gaz naturel, du côté nord. Du côté sud, c'est surtout la non moins légendaire Taghzout N'Ath Mansour et ses champs maraîchers et arboricoles qui subissent les frais des spectaculaires crues d'Assif Sahel, dont les derniers dégâts en date remontent à mars 2016. Pour rappel, deux pylônes électriques de moyenne tension ont été emportés au même titre qu'une

oliveraie composée de plus d'une douzaine d'oliviers adultes. Il y a lieu de rappeler que durant le mois de novembre dernier, les premières crues du même cours d'eau ont dévasté la passerelle qui relie le chef-lieu de commune d'Ath Mansour à Aharrach.

Ouvrages et habitations menacés

Les deux ruisseaux Assif levaâl et Assif Iwakuren, qui font jonction au lieu-dit Taghourfets Iroumyen (château français), à la limite territoriale entre Saharidj et M'Chedallah, «s'attaquent» aux terrains agricoles de Zouzamen et Avaâli et menacent même d'effondrement le pont de la RN15 qui enjambe Assif Iwakuren, à la sortie Est de Raffour. Le danger est d'autant plus grand que le lit de l'oued subit une considérable pollution. En effet, des déchargements entiers et continus de toutes sortes de débris, ordures ménagères et débris de matériaux de construction sont effectués sur les rives des oueds, en toute impunité. Autre cours d'eau menaçant, Assif Tiksiridène, qui prend naissance en haute montagne à proximité du col de Tirourda, dans la commune d'Aghbalou, provoque de phénoménaux glissements de terrains. Ces derniers ont été signalés au village Selloum, où deux quartiers ont été entraînés avec plusieurs habitations effondrées

ou à moitié englouties par des coulées de boue. Une haute colline a également cédé, sur plusieurs dizaines de mètres du côté de Vouaklane. Dans le violent mouvement du sol, la décharge publique de cette importante agglomération s'est retrouvée au fond du ravin. Il y a lieu de signaler qu'il existe une technique des plus efficaces et à moindre frais pour éviter ou réduire les retombées de ce phénomène naturel. Il s'agit du système de correction torrentielle, plus connu sous l'appellation «gabionnage», que les services des forêts et l'hydraulique ont testé avec succès à plusieurs endroits, notamment à Taghzout N'Ath Mansour et à Tivhirt Neya, à Ighrem. Cette technique consiste en l'assemblage de pierres abondamment disponibles dans les rives d'oueds à l'aide du grillage zimmerman, un matériau qui ne coûte pas cher. Ce système a été installé par les services des forêts à plusieurs endroits dans la circonscription de M'Chedallah lors de l'ouverture de pistes forestières et agricoles. Il sert efficacement de mur de soutènement et consolide le sol. De l'avis des habitants de M'Chedallah, «il est temps de penser à mettre en œuvre cette technique des plus simples mais d'une inestimable utilité pour réduire les dégâts sur les terrains agricoles, les villages et les ouvrages d'utilité publique».

Oulaid Soualah

ÉCHANGES FRANCE - ALGÉRIE Ali Bouhouf, président de l'association *Sud-Nord Evolution* (Lille)

Ali Bouhouf, président de l'association *Sud Nord Evolution*, de Lille en France, nous parle des projets de l'association pour cette année 2019.

«Un Festival de l'émigration à Tizi-Ouzou»

La Dépêche de Kabylie :
Tout d'abord, présentez-nous votre association ?

Ali Bouhouf : L'association fut créée en 2001. Ses activités sont axées sur les échanges culturels et l'élaboration de projets de solidarité entre les deux rives. De la Méditerranée. L'un de nos objectifs est d'ouvrir les portes aux artistes algériens, pour une collaboration avec des artistes européens et ceux issus de l'immigration. Nous organisons des manifestations culturelles, notamment dans le domaine du cinéma, des opérations solidarité citoyenne entre différentes villes des deux pays et nous célébrons notamment la fête de Yennayer. Nous invitons des réalisateurs, des artistes, des footballeurs...

Au 15e Festival du cinéma algérien à Lille, en décembre dernier, vous avez rendu hommage à Assia Djebbar, Djamel Allam et Rachid Taha...

On a dédié un spectacle à Djamel Allam parce qu'il a toujours soutenu le Festival. C'était un musicien universel, il a toujours été entre les deux rives. Rachid Taha



a ramené d'Algérie où il était né sa touche personnelle à la musique française, il était très apprécié du public. Quant à Assia Djebbar, elle a beaucoup apporté à la littérature des deux pays et pour le cinéma aussi. Et n'oublions pas qu'elle était membre de l'acadé-

mie française. Elle était un modèle de l'intégration. Ces trois personnalités sont un beau métissage des deux cultures maghrébine et occidentale.

Parlez-nous de cette dernière édition du Festival...

Cette édition avait un cachet particulier. On a programmé du cinéma, de la littérature, des projections, des expositions et des spectacles. On a fait une belle exposition autour des textes et photos de Kateb Yacine, Mohamed Dib, Rachid Mimouni... Le public français a découvert l'évolution de l'immigration à travers les livres et les scénarios de films. On a démontré que l'immigration n'est pas synonyme de délinquance mais source de très belles choses. On a eu le soutien du consulat général d'Algérie à Lille, du ministère de la Culture algérien, de la ville de Lille et de plusieurs départements. Ce festival a fait son chemin et trouve petit à petit sa place parmi les grands Festivals en France.

Quel est votre programme pour l'année 2019 ?

Pour le 16e Festival du cinéma algérien de Lille, on a choisi comme thème «Le cinéma féminin». Nous ferons appel à des réalisatrices algériennes et d'autres nées en France. La sélection se fera de mars à septembre prochains. Quant aux autres activités de l'association, on a tracé un programme varié, plusieurs célébrations, dont celle Yennayer, la

semaine de solidarité et un projet de solidarité entre les villes.

D'autres projets ?

Cette année, nous allons créer une association à caractère culturelle et sociale à Tizi-Ouzou. Elle sera encadrée par des gens de différentes compétences, dont la mission sera de lutter contre l'isolement culturel et la délinquance. On a aussi un projet autour du «Vivre ensemble et la diversité culturelle dans les quartiers». Notre objectif est d'éduquer la jeunesse culturellement, de créer des liens entre différentes communautés immigrées et faire connaître la culture algérienne dans les pays européens, notamment en France, en Belgique, en Italie et en Espagne. Nous ambitionnons d'initier les jeunes aux métiers du cinéma, du théâtre et de la musique... On a également pour projet d'organiser un Festival de l'immigration à Tizi-Ouzou (dès la création de l'association) qui se fera en partenariat avec le ministère de la Culture, la direction de la culture et le mouvement associatif, pour construire ensemble une ville de culture et de solidarité.

Entretien réalisé par Sonia Illoul

CINÉMA 26e Fespaco

Jusqu'à la fin des temps, de Yasmine Chouikh, en compétition

Le long métrage de fiction "Jusqu'à la fin des temps" de la réalisatrice Yasmine Chouikh prendra part à la compétition officielle du 26e Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), prévu dans la capitale burkinabé du 23 février au 2 mars prochains, annoncent les organisateurs. "Jusqu'à la fin des temps" sera en lice pour l'Étalon d'Or de Yenenga avec 19 autres films en provenance de 16 pays, dont "Hakilitan" du Burkinabé Issiaka Konaté, "Les armes miraculeuses" du Camerounais Jean-Pierre Bekolo, "Les charognards" des Burkinabés Abdoulaye Dao et Hervé Eric Lengani, ou encore "Fatwa" du Tunisien Mahmoud Ben Mahmoud. Sorti en 2017 "Jusqu'à la fin des temps" aborde une aventure amoureuse

inaboutie née dans un cimetière. Ce premier long métrage de Yasmine Chouikh a d'abord brillé au festival d'Oran du film arabe et celui du film méditerranéen de Annaba en décrochant le "Annab d'or" et le "Whir d'or", avant de faire parler de lui à l'étranger. Au Festival international du film de Mascate, le film a emporté le "Khindjar d'or", la plus haute distinction, ainsi que les prix de la critique et de la meilleure interprétation masculine revenu à Djilali Boudjemaa, également distingué au 12e Festival international du film de femmes de Salé (nord du Maroc) pour le même film. Le Rwanda est l'invité d'honneur de l'édition 2019 qui célèbre également le 50e anniversaire de la création du Fespaco. Le Fespaco œuvre depuis sa créa-



tion à la promotion du cinéma africain et à la création d'une plateforme d'échange entre cinéastes du continent.



LITTÉRATURE Prix Yamina Mechakra

Ihulfan, de la défunte Kayssa Khalifi, primé

Les écrivaines Djamilia Talbaoui, Hédia Bensalhi et à Kayssa Khalifi ont décroché le Prix littéraire Yamina Mechakra chacune dans sa langue d'écriture, lors d'une cérémonie organisée dimanche à Alger. Le Prix Yamina Mechakra en langue arabe est revenu à Djamilia Talbaoui pour son roman "Qalb El Isbani" (Le coeur de l'Espagnol) paru aux éditions "El Watan El Yaoum", le Prix du roman en langue française a été attribué à Hédia Bensalhi pour son ouvrage "Orages" édité chez "Frantz-Fanon", alors que le prix du roman en tamazight est revenu à la défunte Kayssa Khalifi, auteure de "Ihulfan" décédée en juin dernier. Institué en septembre dernier à l'occasion de la tenue des premières "Rencontres

annuelles Méditerranée Afrique des jeunes écrivaines", le Prix Yamina Mechakra récompense les oeuvres littéraires d'écrivaines algériennes, en arabe, tamazight et en français. Il rend hommage à Yamina Mechakra (1949-2013), psychiatre et auteure de "La grotte éclatée" (1979) et de "Arris" (1999). Le prix a été attribué par un jury exclusivement féminin, composé de Rabia Djelti pour la langue arabe, Lynda Koudache (tamazight) et Maïssa Bey (français), lors d'une cérémonie organisée au palais de la culture Moufdi Zakaria en présence du ministre de la Culture Azzedine Mihoubi. Doté de 500 000 DA pour chacune des trois catégories, il sera désormais attribué tous les mois de janvier, selon les organisateurs.

BREXIT Theresa May présente son plan B

Grandes craintes d'une sortie sans accord

Après le rejet massif par les députés de l'accord de divorce négocié par Theresa May avec l'Union européenne, mardi dernier, la Première ministre britannique a présenté hier son «plan B» pour le Brexit devant le Parlement.



Dix semaines seulement avant le Brexit, le 29 mars prochain, Theresa May doit maintenant trouver une issue pour éviter au Royaume-Uni une rupture sans accord, synonyme de risques de pénuries, d'embouteillages monstres aux abords des ports et d'effondrement de la livre. De leur côté, plusieurs groupes de députés ont prévu de tenter de court-circuiter son gouvernement, pour éviter un «no deal» ou reporter la date de sortie. Affichant sa volonté de dégager un consensus politique, la Première ministre britannique a rencontré au cours des derniers

jours des dirigeants de l'opposition, ainsi que de nombreux députés de son parti et des responsables du parti unioniste nord-irlandais DUP, son allié au Parlement. Mais son initiative a fait flop, l'opposition dénonçant son intransigeance et notamment son refus d'écarter l'éventualité d'une sortie de l'UE sans accord. Selon le Sunday Times, Theresa May projette de proposer un traité bilatéral à l'Irlande, afin de surmonter l'un des principaux points de blocage de l'accord de sortie, la solution dite du «filet de sécurité» (ou «backstop»). Cette disposition, destinée à éviter le retour d'une frontière physique entre l'Irlande et la province bri-

tannique d'Irlande du Nord et qui n'entrerait en vigueur qu'en dernier recours, prévoit une union douanière minimale entre le Royaume-Uni et l'UE, avec en sus, pour l'Irlande du Nord, un alignement sur certaines réglementations européennes en matière sanitaires et de taxes. Mais il faudrait convaincre l'UE, qui a toujours dit qu'elle refuserait de rouvrir la discussion sur le «Traité de retrait». Quant à Dublin, le ministre irlandais des Affaires étrangères Simon Coveney a répété dimanche, dans un tweet, que son pays était «absolument» attaché à l'ensemble du traité, «y compris le backstop». Selon le Daily

Telegraph, Theresa May réfléchirait même à modifier les accords du Vendredi Saint, qui avaient mis fin à la sanglante période des Troubles en Irlande du Nord, afin d'y inscrire que le Royaume-Uni s'engage à l'absence de frontière terrestre en Irlande. Cela lui permettrait à Londres de contourner le «filet de sécurité». Les députés britanniques pourront amender le «plan B» proposé depuis hier par Theresa May, avant un débat et un vote qu'elle a fixés au 29 janvier, à deux mois tout juste du Brexit. Alors que l'opposition a accusé la Première ministre de jouer la montre, pour les forcer à accepter son accord, au moins deux groupes de députés transpartisans prévoient de déposer des amendements pour tenter de prendre la main sur le dossier. L'un d'eux veut empêcher le scénario d'une sortie sans accord tandis que le second, mené par le député conservateur rebelle Dominic Grieve, viserait à suspendre le processus de sortie de l'UE. Downing Street a qualifié ces projets d'«extrêmement inquiétants». Le ministre britannique du Commerce extérieur, Liam Fox, a mis en garde contre le risque de «tsunami politique» si les députés ne respectaient pas le résultat du référendum de juin 2016.

MEXIQUE Explosion d'un oléoduc

Le bilan grimpe à 85 morts

At moins 85 personnes ont perdu la vie dans l'explosion d'un oléoduc, samedi dernier, à Tlahuelilpan, au Mexique. Des dizaines d'habitants étaient venus remplir des bidons d'essence aux abords de l'oléoduc qui était l'objet d'une fuite. Le bilan s'est donc alourdi à 85 morts. A Tlahuelilpan, localité à 120 kilomètres au nord de Mexico où s'est produite l'explosion, seuls restent sur place des soldats chargés de surveiller les lieux. Les opérations de recherche pour retrouver des corps ont pris fin dans la nuit du samedi à dimanche, au grand désespoir de certaines familles qui ont exigé leur reprise. 66 personnes sont toujours hospitalisées dans l'Etat de Hidalgo et dans des régions voisines. Les victimes les plus gravement atteintes ont été transportées à Mexico pour y recevoir des soins spécialisés, selon le ministre mexicain de la Santé Jorge Alcocer, qui a précisé que certains patients présentaient des brûlures sur plus de 80% du corps. Les funérailles de plusieurs victimes, dont les corps ont été rendus à leurs familles, ont été célébrées avant-hier. Le procureur général du Mexique, Alejandro Gertz, à qui a été confiée l'enquête, a souligné de son côté privilégier l'hypothèse selon laquelle l'explosion serait la conséquence d'une fuite provoquée par des délinquants. «Quelqu'un a perforé [l'oléoduc] et l'incendie est une conséquence de ce crime», a-t-il déclaré. Le drame aurait eu lieu deux heures après le percement clandestin d'une canalisation par des trafiquants de carburant. La fuite avait attiré quelque 700 villageois munis de bidons. Il s'agit d'une des plus meurtrières explosions d'oléoduc dans le monde depuis 25 ans. Parmi les blessés figurent huit mineurs, dont un enfant de 12 ans. Cette tragédie survient alors que le président Andres Manuel Lopez Obrador met en œuvre une stratégie nationale contre le vol de carburant, un fléau qui a fait perdre quelque 3 milliards de dollars en 2017 à l'Etat mexicain.

Financement libyen de la campagne de Sarkozy
Djoughri devant la justice britannique

L'homme d'affaires franco-algérien Alexandre Djoughri, protagoniste clé de l'enquête en France sur le financement libyen présumé de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007, s'est dit «victime» d'un acharnement de deux magistrats français, hier avant le début de son audience d'extradition à Londres. «Je suis victime de deux magistrats», a-t-il déclaré à son arrivée, en citant le juge d'instruction Serge Tournaire et le procureur du parquet national financier (PNF) Patrice Amar. «Je suis grand-père, je suis père et ils me dénie le droit d'exister. Et ça, c'est incroyable! C'est pas la justice française, c'est deux magistrats qui ont fait un

faux en écriture, et j'ai les preuves absolues», a-t-il poursuivi. Après plusieurs reports, l'audience d'extradition a débuté hier à 10H00 GMT et doit se tenir jusqu'à jeudi devant le tribunal londonien de Westminster, avec pour commencer la présentation du dossier par l'avocat des autorités françaises Ben Watson et l'audition de témoins. Interrogé pour savoir ce qu'il attendait de l'audience, M. Djoughri a lancé: «j'attends qu'elle rende justice. Je suis pas fugitif». Convoqué à plusieurs reprises par la justice française, l'homme d'affaires de 59 ans, résident suisse, avait été arrêté en janvier 2018 à l'aéroport londonien d'Heathrow, en vertu d'un mandat d'arrêt européen émis

par la justice française, notamment pour «détournements de fonds publics» et «corruption». En septembre dernier, Alexandre Djoughri avait déjà lancé une charge contre les enquêteurs français en les accusant de mener une procédure déloyale dans cette affaire qui a valu à l'ex-président français Nicolas Sarkozy d'être mis en examen pour «corruption passive». «En faisant croire à la justice anglaise, faussement, que j'étais un fugitif, le parquet national financier s'est fourvoyé et est aujourd'hui dans l'incapacité de justifier son mandat d'arrêt», avait-il alors accusé.

Selon le rapport d'Oxfam

26 personnes détiennent autant de richesses que 3,8 milliards d'humains

La concentration de la richesse s'est encore accentuée en 2018, 26 milliardaires ayant désormais entre leurs mains autant d'argent que la moitié la plus pauvre de l'humanité, a dénoncé hier l'ONG Oxfam, qui appelle les Etats à taxer les plus riches. «Le fossé qui s'agrandit entre les riches et les pauvres pénalise la lutte contre la pauvreté, fait du tort à l'économie et alimente la colère dans le monde», a affirmé Winnie Byanyima, directrice exécutive d'Oxfam International, citée dans le communiqué. Les gouvernements «doivent s'assurer que les entreprises et les plus riches paient leur part d'impôts», a-t-elle ajouté, à l'occasion de la

publication du traditionnel rapport annuel d'Oxfam sur les inégalités mondiales en amont du World Economic Forum (WEF) qui se tient jusqu'à vendredi à Davos. Selon les chiffres de l'ONG, dont la méthodologie, qui s'appuie sur les données publiées par la revue Forbes et la banque Crédit suisse, est contestée par certains économistes, 26 personnes disposent désormais d'autant d'argent que les 3,8 milliards les plus pauvres de la planète. En 2017, ils étaient au nombre de 43. Quant à l'homme le plus riche du monde, Jeff Bezos, le patron d'Amazon, sa richesse a atteint 112 milliards de dollars l'an dernier. Or, «le budget de santé de l'Ethiopie correspond à 1% de sa

fortune», a souligné l'ONG. D'une manière générale, la richesse des milliardaires dans le monde a augmenté de 900 milliards l'an dernier, soit au rythme de 2,5 milliards par jour, alors que celle de la moitié la plus pauvre de la population de la planète a chuté de 11%, a-t-elle précisé. Le nombre de milliardaires a d'ailleurs doublé depuis la crise financière de 2008, a souligné Oxfam, constatant que «les riches bénéficient non seulement d'une fortune en pleine expansion, mais aussi des niveaux d'imposition les moins élevés depuis des décennies». «Si la tendance était inversée, la plupart des gouvernements auraient suffisamment de ressources pour financer les ser-

vices publics», a souligné l'ONG qui estime que «la richesse est tout particulièrement sous-taxée». Elle a ainsi précisé que sur un dollar d'impôt sur le revenu, seulement quatre centimes proviennent de la taxation de la richesse. Selon Oxfam, qui estime que les plus riches cachent au fisc 7.600 milliards de dollars, dans certains pays comme le Brésil ou le Royaume-Uni, «les 10% les plus pauvres paient désormais des impôts plus élevés en proportion de leurs revenus que les plus riches». Ce rapport est publié à un moment où la taxation des plus grandes fortunes suscite des débats dans plusieurs pays.

Colombie
L'ELN revendique l'attentat de Bogota

La guérilla colombienne de l'ELN a reconnu hier être responsable de l'attentat contre l'école nationale de la police à Bogota qui a fait 20 morts jeudi et entraîné la rupture du processus de paix. «L'opération effectuée contre ces installations et ces troupes est licite dans le cadre du droit de la guerre, il n'y a eu aucune victime non combattante», a déclaré la direction nationale de l'ELN dans un communiqué diffusé hier matin sur son site internet. L'attentat contre l'école de la police nationale avait été commis avec une camionnette chargée de 80 kilos de pentolite, un puissant explosif, selon la police. Il a fait 20 morts, outre l'auteur de l'attentat, et 68 blessés. Cette action avait rapidement été attribuée à l'ELN par les autorités, et le président colombien Ivan Duque avait alors décidé de rompre le processus de paix engagé avec cette organisation guévariste, dernière guérilla de Colombie. Les discussions qui avaient lieu à La Havane étaient déjà suspendues avant que l'attentat de Bogota n'entraîne leur fin. Selon le communiqué de l'ELN, une installation militaire se trouve dans l'école des cadets de la police nationale, cible de l'attentat. Des officiers y reçoivent «instruction et entraînement» et ensuite ils «effectuent du renseignement de combat, conduisent des opérations militaires, participent activement à la guerre de contre-insurrection». La guérilla affirme que l'attentat qu'elle revendique était une réponse à des activités militaires menées par le gouvernement du président Duque pendant le cessez-le-feu unilatéral que l'ELN avait déclaré pour Noël et la fin de l'année. «Le président n'a pas accordé la dimension nécessaire à ce geste de paix» et «sa réponse a été de mener des attaques militaires contre nous, sur tout le territoire national», déclare l'ELN.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE DJELFA

NIF : 408015000017094

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU PROJET DE MARCHÉ

Suite à l'avis d'appel d'offres national restreint N°20/2018 paru dans les quotidiens nationaux الأحرار en date du 20-09-2018, et DDK en date du 16/09/2018 relatif à : **Entretien d'un ouvrage d'art (03 LON)**, et Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2016, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la direction des travaux publics de la wilaya de Djelfa annonce l'attribution provisoire du projet suscité à :

PROJET	Entreprise	Siège sociale	NIF	Montant de l'offre DA	Délai d'exécution	Note totale	Obs
LOT 1 : 1 Entretien d'un ouvrage d'art sur : RN1B pk 59+050	ZAATAR KOUIDER	Cite 250 maisons/15 HASSI BAHBAH Djelfa	198117040034244	6.545.952.00	02 MOIS	70	Moins disant
LOT 2 : 1 Entretien d'un ouvrage d'art sur : RN1A PK 46+600	REBIAI AMAR	Cité El Monadhiline- bloc 208/02 Mesaad	197117170026927	2.395.708.00	02 MOIS	58	Moins disant
LOT 3 : 1 Entretien d'un ouvrage d'art sur : RN1 PK 306+800	TOUIL AHMED	Cite Zahhaf bloc 37/251 - Djelfa	197317040083137	2.908.598.00	01 MOIS	55	Moins disant

Les soumissionnaires qui contesteraient le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Djelfa dans un délai de dix (10) jours, et cela, à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution provisoire de marché, dans la presse.

DDK/22/01/2019

ANEP N° 191 6001 591

Republique Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Birtouta
Commune de Birtouta
le numéro d'identification fiscale (NIF) : 41000200001608501035

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N° 04/2019

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15 /247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation de service public, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Birtouta lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

Travaux de réfection à l'intérieur des écoles primaires suivantes :

- Lot N° 01 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire RABAH BRAKNI
- Lot N° 02 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire AHMED BOUDELLA
- Lot N° 03 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire GACEM ABDELMALEK
- Lot N° 04 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire MOHAMED ZERAIMI
- Lot N° 05 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire MOHAMED DJAFAR
- Lot N° 06 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire OTHMANE TOLBA
- Lot N° 07 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire DAHMANI ABDELKADER
- Lot N° 08 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire ALI ARRACHE
- Lot N° 09 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire MOHAMED ASMANI cité 1680 Logement
- Lot N° 10 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire RABAH BEN ATTOU
- Lot N° 11 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire FRERES TELIDJENE
- Lot N° 12 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire BOUALEM ARABI
- Lot N° 13 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire FRERES FERROUKHI
- Lot N° 14 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire MOHAMED HARAOUÏ - domaine SI LAKHDER

NB: Le soumissionnaire peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs Lots, mais peut être retenu que pour un maximum de deux (02) Lots dans le cadre de ce cahier des charges (les Lots les plus consistant : dont le montant est plus élevé).

-Condition D'éligibilité: Toute Entreprise Ayant Un Certificat De Qualification Et De Classification Professionnelles Dans Le Domaine du bâtiment, Activité Principale Catégorie deux (02) Et Plus En Cours De Validité.

Capacité Financière : ayant réalisé un minimum de chiffre d'affaire de la moyenne des trois dernières années visées par les services des impôts (2015-2016-2017) ≥ 10.000.000,00 DA.

Capacité Technique : et ayant réalisé au moins un projet de même nature de ou similaire : justifier par référence professionnelle (attestation de bonne exécution délivré par le maître de l'ouvrage).

- **Moyen Humain :** un technicien supérieur être justifier par diplôme et attestation d'affiliation CNAS - CACOBATH ou liste nominative du personnel dûment signé et cacheté par l'organisme en cours de validité.
- **Moyen Matériel :** ayant un camion de 2.5 T minimum justifiés par carte grise ou carte jaune et assurance en cours de validité, contrat de location, ou contrat leasing selon le cas.

Le retrait du cahier des charges se fera auprès du Bureau Des Marchés de la commune - Rue Saad Khemissat - Birtouta centre. Contre paiement d'un montant de (deux mille) 2.000,00 DA non remboursable.

A -Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature selon modèle ci-joint au cahier des charges, dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire
- La déclaration de probité selon modèle ci-joint au cahier des charges, dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.

- Statut pour les sociétés (SARL, SNC, EURL, Ect...)

Tous les documents mentionnés dans l'instruction aux soumissionnaires. Dans le cahier des charges page 09-

10

Tous les documents permettant d'évaluer les capacités de candidature ou soumissionnaire
(professionnel - financière - technique)

B -l'offre technique qui contient :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint au cahier des charges dûment remplis, daté et signé et cachetée par le soumissionnaire
- Délai d'exécution
- Mémoire technique
- Le présent cahier des charges renseigné, paraphé, signé, daté et cachetée par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- NB : le mémoire technique est un document éliminatoire.

C) l'offre financière qui contient :

- la lettre de soumission selon le modèle ci-joint au cahier des charges dûment remplis, daté et signé et cachetée par le soumissionnaire
- le Bordereaux des prix unitaire (BPU) dûment remplis, daté et signé et cachetée par le soumissionnaire
- le détail quantitatif estimatif (DQE) dûment remplis, daté et signé et cachetée par le soumissionnaire.
- NB : 01-Aucune rature, surcharge ou utilisation d'effaceur n'est acceptable dans les documents (Lettre de soumission BPU et DQE)
- NB : 02 : les soumissionnaire sont engagé par leur offre pendant la durée de 03 mois à partir de la date de dépôt des offres

- l'offre contient un (dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) séparés dans des enveloppes différente en précisant le nom de l'entreprise plus la référence des offres ainsi que l'appellation du projet les trois enveloppes dans une Quatrième enveloppe anonyme et bien fermé portant la mention :

- « Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigences de Capacités Minimales n°04/2019»

Travaux de réfection à l'intérieur des écoles primaires suivantes :

- Lot N° 01 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire RABAH BRAKNI
- Lot N° 02 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire AHMED BOUDELLA
- Lot N° 03 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire GACEM ABDELMALEK
- Lot N° 04 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire MOHAMED ZERAIMI
- Lot N° 05 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire MOHAMED DJAFAR
- Lot N° 06 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire OTHMANE TOLBA
- Lot N° 07 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire DAHMANI ABDELKADER
- Lot N° 08 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire ALI ARRACHE
- Lot N° 09 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire MOHAMED ASMANI cité 1680 logement
- Lot N° 10 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire RABAH BEN ATTOU
- Lot N° 11 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire FRERES TELIDJENE
- Lot N° 12 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire BOUALEM ARABI
- Lot N° 13 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire FRERES FERROUKHI
- Lot N° 14 : Travaux de réfection à l'intérieur de l'école primaire MOHAMED HARAOUÏ -domaine SI LAKHDER

(À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

-Siège APC -

Rue Saad Khemissat -Birtouta centre

- la durée de préparation des offres est fixé à : quinze (15) jours
- l'offres est valable : la durée de préparation des offres augmentés de 03 mois de
- la date de dépôts des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h00, si ce jour coincide avec un jour de repos légal ou un jour férié ce délai sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant
- L'ouverture des plis se déroulera en séance publique le jour du dépôt à partir de 13 h15 au niveau du siège de la commune.

NB 01 : le cahier de l'entreprise est demandé au retrait du cahier des charges lors de l'ouverture des plis
NB 02 : le cahier des charges sera retiré à la présence de gérant ou un représentant.
NB 03 : les personnes déléguées pour assister à l'ouverture des plis doivent se munir d'une lettre d'accréditations délivrées par les soumissionnaires.

NB 04 : le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Président de l'APC

DDK/22/01/2019

ANEP N° 191 6001 741

PSG Les rumeurs sur le Real, la LDC, les critiques sur ses plongeurs...

Les vérités de Neymar !

L'attaquant du Paris Saint-Germain, Neymar, s'est longuement confié sur plusieurs sujets.



Le Brésilien évoque les rumeurs l'envoyant au Real Madrid, les critiques subies durant la Coupe du monde, mais aussi la recette pour gagner la Ligue des Champions. Assez rare dans les médias, Neymar a donné une interview diffusée ce dimanche dans le Canal Football Club. L'occasion pour l'attaquant du Paris Saint-Germain de revenir sur plusieurs sujets qui ont fait l'actualité ces derniers mois. A commencer par les nombreuses rumeurs l'envoyant au Real Madrid. «Il y a des rumeurs comme quoi tu pourrais quitter le PSG pour le Real Madrid. Est-ce vrai ou pas ?», lui a demandé son ami Ganso. «Il y a tout le temps des spéculations me concernant», a d'abord lâché l'Auriverde avec le sourire. «Depuis que je suis devenu footballeur professionnel, il y a toujours eu des spéculations comme quoi j'allais quitter d'autres clubs, mais rien de bien concret. Dès qu'il y aura quelque chose de sûr, soyez rassuré, j'en parlerai à tout le monde. J'assumerai et je suis bien clair là-dessus aussi», a expliqué le Brésilien. Le Brésilien reconnaît avoir eu "un peu de mal à s'adapter" à la ville et au club de Paris à

son arrivée il y a un an et demi. "J'en ai un peu souffert, mais à présent je m'y sens déjà chez moi", dit-il. "L'année dernière, j'ai fait face à quelques problèmes, comme des blessures. J'ai été absent quasiment trois mois du club, c'est peut-être pour cela que maintenant je semble plus heureux aujourd'hui", raconte l'attaquant de 26 ans. "J'ai subi une blessure, la plus délicate de toute ma carrière (fracture d'un os du pied droit l'année dernière), mais j'ai réussi à m'en remettre et là je suis bien", insiste-t-il. Neymar souligne aussi la "grande affection" qui l'unit à l'entraîneur Thomas Tuchel, sur le banc du PSG depuis l'été

2018. "C'est de l'amitié mais, en même temps, un très grand respect mutuel. Je le respecte en tant qu'entraîneur mais quand il faut se parler, on se parle. Depuis la première fois qu'on s'est parlé, j'ai développé cette grande affection envers lui. Quand tu as cette grande affection envers ton entraîneur, tu donnes ta vie sur le terrain. Alors, pour lui, je ferai de mon mieux pour gagner", insiste-t-il. Neymar est aussi revenu sur les nombreuses critiques dont il a fait l'objet pendant et après la Coupe du monde concernant sa propension à plonger ou à en rajouter sur les contacts, et notamment des critiques venant de la légende

brésilienne Pelé. «J'ai trouvé ces critiques intéressantes, avoue le Brésilien. Dès que tu ne gagnes plus, les critiques commencent à se faire entendre, insistant sur le côté négatif.» Mais s'il a écouté les critiques, l'Auriverde avoue être en «désaccord». «J'ai subi beaucoup de fautes lors de la Coupe du monde. Si vous regardez ces actions, la plupart du temps, il y avait faute. A aucun moment je n'ai fait du cinéma, je n'ai fait que subir ces fautes-là», affirme l'ancien joueur du FC Barcelone, qui reconnaît que tout ce qui le concerne «prend une grande ampleur, c'est décuplé». On l'aura compris, Neymar n'a pas vraiment apprécié d'être pointé du doigt pendant cette période. Depuis, cette image s'est un peu estompée et le Brésilien fait surtout parler de lui pour ses belles performances avec son club. Ça tombe bien puisque le PSG aura besoin de lui pour atteindre son objectif : remporter la Ligue des Champions. «On est conscient que c'est très difficile, mais notre équipe peut y arriver. On a des joueurs de grande qualité, du coup on peut se permettre de viser haut. On est sur la bonne voie», assure Neymar. Que faut-il au PSG pour remporter la C1 ? «Il faut grandir au moment juste de la compétition, et le moment juste c'est maintenant avec les matchs à élimination directe. Alors, il faut que tout le monde soit bien préparé, uni, bien sur le plan physique pour non seulement attaquer mais aussi défendre, ce qui est le plus important...», a expliqué le Parisien. Le 8e de finale contre Manchester United (12 février et 6 mars) sera un bon test pour savoir où en est le Paris SG.

FC Barcelone Prince Boateng arrive en prêt

Petite surprise dans ce mercato d'hiver ! A la recherche d'un renfort offensif sur cette période des transferts, le FC Barcelone va s'attacher les services de Kevin-Prince Boateng (31 ans, 13 matchs et 4 buts en Serie A cette saison). De retour à un bon niveau avec Sassuolo, le milieu offensif, qui évoluait dans un rôle de faux numéro 9 avec le club italien, va être prêté pour 2 millions d'euros chez les Blaugrana pour la seconde partie de la saison avec une option d'achat fixée à 8 millions d'euros selon les informations du journaliste de Sky Sport Italia Gianluca Di Marzio. Un recrutement pour renforcer le banc du Barça.

Manchester United Pogba voudrait prolonger

La situation de Paul Pogba (25 ans, 20 matchs et 8 buts en Premier League cette saison) a bien changé à Manchester United. Alors que l'on évoquait un possible départ à cause de ses relations avec l'ex-manager José Mourinho, le milieu manucien, sous contrat jusqu'en 2021, serait désormais prêt à prolonger. En effet, The Sun affirme que le Français réclamera un nouveau bail ainsi qu'une revalorisation après le mercato hivernal. Le Red Devil, deuxième joueur le mieux payé de l'effectif, voudrait passer de 327 000 à 395 000 euros par semaine afin d'égaliser l'attaquant Alexis Sanchez. Pour rappel, MU s'appête déjà à passer à la caisse pour son compatriote Anthony Martial.

Chelsea Morata attendu à l'Atletico

Avec l'arrivée imminente du buteur Gonzalo Higuain en provenance de la Juventus Turin, Chelsea prépare également la sortie de son avant-centre Alvaro Morata (26 ans, 16 matchs et 5 buts en Premier League cette saison). Et comme pressenti ces derniers jours, l'international espagnol va prendre la direction de l'Atletico Madrid ce lundi d'après les informations du Daily Mirror. Dans le dur chez les Blues, l'ancien attaquant de la Juventus Turin va faire l'objet d'un prêt jusqu'au terme de la saison avec une option d'achat fixée à 55 millions d'euros pour les Colchoneros. Sur le papier, Morata dispose des qualités nécessaires pour former un duo prometteur avec le leader offensif de l'Atletico, Antoine Griezmann.

FRANCE 21e journée de Ligue 1 Marseille regagne enfin !

Marseille a remporté son premier match depuis fin novembre (1-0), dimanche à Caen pour la 21e journée de Ligue 1. Un bémol cependant pour les Marseillais, la sortie de Dimitri Payet assez tôt dans la rencontre, touché à un genou, selon Rudi Garcia. Avec 31 points, l'OM dépasse Rennes (30) et Nice à la différence de but, et pointe à la 7e place, à respectivement 3 et 5 points de Lyon (4e) et Saint-Etienne (3e). Pour Caen, 16e avec 18 points, ce revers n'a pas de conséquences immédiates en raison des déroutés d'Amiens (17e), Monaco (19e) et Guingamp (20e), mais la situation reste difficile. On ne peut pas dire que Marseille ait impressionné dans le froid de la fin d'après-midi normande, mais comme dit l'adage, "tout ce qui compte, c'est les trois points". Un pécule précieux, attendu depuis une victoire contre Amiens (3-1) le 25 novembre, et qui donnera un peu d'oxygène à un Rudi Garcia sous pression, même si le parcage des supporters marseillais a encore scandé "Garcia démission !" après la rencontre. "Je ne suis pas soulagé, je suis content pour les joueurs parce qu'on valide tout ce qu'on avait fait de bien sur les deux derniers matches contre Monaco et celui à Saint-Etienne", a estimé Garcia, tout en reconnaissant qu'il ne s'agissait "peut-être pas (du) meilleur match des trois" disputés. Parfois brouillons et imprécis, mais très volontaires, les Phocéens, organisés en 4-2-3-1 et très supérieurs techniquement, ont mérité ce succès. Il a été acquis sur une tête de Morgan Sanson peu après la pause (1-0, 48e), sur l'une des rares occasions où les passes ont été parfaitement données, que ce soit le décalage de Valère Germain pour Kevin Strootman ou le centre de ce dernier devenu passe décisive. C'était le 4e but du milieu de terrain qui avait remplacé Dimitri

Payet, titulaire au coup d'envoi mais sorti après un peu plus de 24 minutes de jeu sur blessure. Pour le reste, malgré un Florian Thauvin très en jambes, l'OM a rarement été dangereux : une frappe flottante mais imprécise d'Ocampos (38) ou une tentative au-dessus de Strootman (43) avaient été les seules alertes sur les cages normandes avant le but. Mais les Marseillais auront eu le mérite de garder leurs nerfs face à des Caennais très nerveux, à l'image de la charge impressionnante d'Enzo Crivelli sur Steve Mandanda sur un ballon aérien, qui aurait pu valoir un deuxième carton jaune à l'attaquant... dès la 8e minute de jeu. "On a fait corps, on a fait groupe dès les premières provocations caennaises (...) et ça c'est bien, c'est bon signe, on est soudé, on est solidaire", a souligné Garcia. Finalement, c'est à la 52e minute que l'OM s'est retrouvé en supériorité numérique, après l'exclusion de

Frédéric Guilbert pour un deuxième avertissement. Mandanda aura d'ailleurs joué son rôle dans la victoire de son équipe en étant impeccable dans ses interventions sur des frappes de Fayçal Fajr et Ismaël Diomandé (33), Casimir Ninga (45), Malik Tchokounté (45+3) ou sur une sortie dans les pieds de Crivelli (68). "On a fait un match cohérent, engagé, ce qu'on avait prévu de faire, mais il nous a manqué un but (...) deux ou trois détails qui n'ont pas tourné pour nous ont fait la différence", a estimé pour sa part l'entraîneur caennais Fabien Mercadal. C'est un test d'un tout autre niveau qui attend l'OM la semaine prochaine avec la réception de Lille vendredi alors qu'il lui manquera Rami, Luiz Gustavo, probablement Payet, blessés, et Ocampos sera suspendu.

ANGLETERRE 23e journée de la Premier League Manchester City sans forcer

Sixième victoire consécutive toutes compétitions confondues pour Manchester City, ultra tranquille avant-hier à Huddersfield (3-0), lors de la 23e journée de Premier League. Et encore un clean-sheet pour le champion en titre, toujours à quatre points du leader Liverpool. La victoire contre Liverpool (2-1) le 3 janvier dernier aura sans doute servi de déclic. Elle venait après deux défaites difficilement explicables du champion d'Angleterre en titre et remettait Manchester City dans la course au titre.

Depuis, les Citizens ont enchaîné six victoires d'affilée toutes compétitions confondues, dont la dernière ce dimanche à Huddersfield (3-0), dans le cadre de la 23e journée de Premier League. En maîtrise après l'ouverture du score de Danilo (18e minute), le club manucien aura plié l'affaire avant l'heure de jeu, avec des buts coup sur coup de Raheem Sterling et Leroy Sané (54e et 56e). L'international allemand, également passeur, semble lancé, après quelques mois d'inconstance et de coups de pression, y compris de la

part de Pep Guardiola. Sur ses quatre derniers matches, Manchester City aura inscrit 22 buts sans en encaisser un seul. Après son match retour en League Cup à Burton Albion (9-0 à l'aller) et sa confrontation avec Burnley en FA Cup, City se rendra à Newcastle fin janvier pour la 24e journée. Façon de préparer l'enchaînement réception d'Arsenal, réception de Chelsea et déplacement à Schalke en huitième de finale de la Ligue des champions.

PRÉ-HONNEUR**TIZI-OUZOU**

(10e journée)

La JS Tala Tegana maintient le cap

Le championnat de la division Pré-honneur de Tizi-Ouzou, qui a repris ses droits le week-end dernier après une trêve de 21 jours, a été maqué dans le groupe A par la victoire de la JS Tala Tegana aux dépens du CS Ifflissen. Un succès qui permet aux gars d'Ath Djennad de conserver leur fauteuil de leader avec deux points d'avance sur leur poursuivant immédiat, le C Djebba Ouaguenoun qui a battu, lui aussi, l'O Makouda par trois buts à zéro. Enfin, dans le troisième match de ce groupe, l'ES Nath Irathen s'est imposée hors de ses bases face à l'USK Aït Aïssa Mimoun.

Tala Athmane rattrapée par Bouhinoun

Dans le groupe B, le champion d'hiver, l'US Tala Athmane, s'est inclinée à Azazga devant le HCA local. Un revers qui a fait les affaires de l'US Bouhinoun qui a rejoint les jeunes de Tala Athmane à la première place, suite à sa large victoire aux dépens de la formation d'Aït Yahia Union sport. De son côté, le FC Betrouna est allé infliger un sévère carton à la JS Djurdjura qui en a pris sept buts. Pour sa part, l'OC Makouda n'a pas laissé filer l'occasion d'ajouter trois points dans sa besace, en s'imposant devant son invité du jour de l'US Sidi Belloua.

Aït Bouadou poursuit sa cavale

Dans le groupe C, le solide leader, l'AS Aït Bouadou, n'a pas fait dans les détails en corrigeant son invité du jour, la JS Tala Mansour qui s'est inclinée par cinq buts à zéro. Une large victoire qui permet au chef de file de poursuivre sa cavale en tête du classement devant l'US Tirmatine qui a été contraint au partage des points chez elle par la JS Aït Yahia Moussa. Le FC Aït Zaim, qui arrive à la troisième place, l'a emporté lui devant l'ES Aït Ouaneche par quatre buts à deux. Le RC Imazighen qui colle de près au trio de tête, a pris le dessus sur son voisin du CS Ihasnaouene.

Z. L.

Les résultats**Groupe A**

JS Tala Tegana 3 - CS Ifflissen 1
USKAA Mimoun 0 - ESN Irathen 1
CS Djebba 3 - O Makouda 0

Groupe B

HC Azazga 2 - UST Athmane 0
US Bouhinoun 4 - Aït Yahia US 0
OC Makouda 1 - USS Belloua 0
OT Loghbar 5 - US Ikhelouiene 2
JS Djurdjura 1 - FC Betrouna 7

Groupe C

ASA Bouadou 5 - JST Mansour 0
FCA Zaim 4 - ESA Ouaneche 2
RC Imazighen 2 - CS Ihasnaouene 1
US Tirmatine 1 - JSAY Moussa 1

TIZI-OUZOU Coupe de wilaya (8es de finale)**CA Fréha - AC Yakouren à l'affiche**

C'est aujourd'hui que se joueront les huitièmes de finale de la coupe de wilaya de Tizi-Ouzou, avec au menu plusieurs affiches aussi alléchantes les unes que les autres.

Mais les regards seront, sans doute, braqués sur le stade de Fréha, qui abritera le choc entre le CAF local l'AC Yakouren voisin. Deux formations qui évoluent en division Honneur et auteures d'un bon parcours en championnat. Une donne qui promet un chaud derby entre les deux teams, dont la rivalité sportive ne date pas d'hier. L'autre match qui sera suivi avec attention, c'est celui qui mettra aux prises le FC Ouadhias avec la JS Boukhalfa.



Une confrontation intéressante qui promet d'être fortement disputée. L'autre sociétaire de la division Honneur, à savoir l'ASC Ouaguenoun, qui patauge dans le

Mokrane. L'US Timizart, qui a éliminé en 16es de finale le champion d'hiver, le DC Boghni, accueillera le FC Betrouna. Un match entre deux bonnes équipes qui vont se livrer bataille pour décrocher le billet pour le prochain tour. De son côté, le leader de la division Pré-honneur du groupe C, l'AS Aït Bouadou, en découdra avec l'OC Makouda. Une empoignade qui semble à la portée des locaux, mais ceux-ci doivent éviter de sous-estimer leur invité du jour. Enfin, les deux autres rencontres au programme de ce mardi, à savoir le HC Azazga - l'O Makouda et FC Aït Zaim - US Sidi Belloua, ne manquent pas non plus d'intérêt.

Z. L.

Le programme**Aujourd'hui**

RC Imazighen - CS Djebba
HC Azazga - O Makouda
FC Ouadhias - JS Boukhalfa
CA Fréha - AC Yakouren
ASC Ouaguenoun - ON Yirathen
US Timizart - FC Betrouna
AS Aït Bouadou - OC Makouda
FC Aït Zaïm - US Sidi Belloua

PRÉ-HONNEUR BÉJAÏA (12e journée)**La JS Melbou frappe fort**

L'entame de la seconde phase du championnat de la division Pré-honneur de Béjaïa, disputée vendredi et samedi derniers, était une réussite pour l'ensemble des équipes du peloton de tête. Ainsi, la formation du littoral, la JS Melbou, a créé la sensation à Bou Hamza en s'imposant avec l'art et la manière par un score sans appel de 4 buts à 1 devant l'IRBBH local dans un match à sens unique, confirmant ainsi sa bonne santé et son intention de ne plus lâcher la première marche du podium et par là même accéder au palier supérieur. Aussi, son dauphin, la JS Djermouna, n'a pas été en reste en s'imposant

hors de ses bases, à Aït R'zine, mais il faut dire que les poulains de Abdenour Kouchene ont longtemps sué pour venir à bout de l'Olympique Tazmalt et reste ainsi coller au leader. Aussi, ce nouveau round a été l'occasion pour la formation du RC Ighil Ali de renouer avec le succès, en disposant sans difficulté de la lanterne rouge, l'ES Tizi Wer. D'autre part, cette reprise du championnat a été l'occasion pour la Filante Étoile de Tazmalt de se réconcilier avec son public en prenant le meilleur sans aucune difficulté sur son invité du jour, le WRB Ouzellaguen. Alors que le CSA/Tizi Tifra a été contraint au partage des

points à domicile par la coriace formation de la JS Béjaïa, zéro partout. Enfin, l'US Sidi-Ayad débute cette phase retour par une défaite à domicile devant la JS Tameridjet.

Samy H.

Les résultats

US Sidi-Ayad 0 - JS Tameridjet 1
IRB Bouhamza 1 - JS Melbou 4
OS Tazmalt 0 - JS Djermouna 1
CSA/Tizi Tifra 0 - JS Béjaïa 0
RC Ighil Ali 2 - ES Tizi Wer 0
FE Tazmalt 3 - WRB Ouzellaguen 1

RÉGIONALE 2 Il a terminé la phase aller à l'avant-dernière place**L'Olympique Tizi Rached touche le fond**

Le parcours de l'Olympique Tizi Rached en phase aller a été catastrophique. L'équipe a multiplié les faux pas aussi bien à domicile qu'à l'extérieur. Reléguée en Régionale 2 à la fin de l'exercice dernier, la formation de Tizi Rached risque le purgatoire cette saison encore. La menace d'évoluer en division Honneur la saison prochaine persistera si elle ne réapprend pas à gagner durant la

deuxième moitié de du championnat. Les Olympiens ont terminé la phase aller à l'avant-dernière place avec seulement 9 points dans leur compte, sachant qu'un point lui a été défalqué. Sur les 15 matchs disputés durant la première partie de la saison, l'OTR n'a gagné qu'à trois reprises : deux fois à domicile et une fois à l'extérieur. En revanche, il a multiplié les défaites avec 11 revers essayés, dont quatre

at home, et s'est contenté d'un seul match nul, concédé à Tizi Rached. En somme, des résultats d'une équipe reléguable. L'attaque est l'une des plus faibles du championnat et pointe à l'avant-dernière place, avec seulement 9 buts marqués. Quant à la défense, c'est carrément le maillon faible de l'Olympique Tizi Rached, avec 36 buts encaissés sur les 15 matchs disputés, c'est-à-dire avec une moyenne de plus de

deux buts par match. Le staff technique est appelé à revoir sa copie en prévision de la deuxième moitié de la saison. La mission des Olympiens s'annonce des plus difficiles durant la manche retour, sachant que plusieurs équipes sont menacées de relégation, dont la plupart sont de la wilaya de Tizi-Ouzou, à l'image de l'OS Moulediouane, le FC Tadmaït et même l'ES Draâ El-Mizan.

Massi Boufatis

FOOTBALL FÉMININ Championnat de la Nationale 1**L'ESF Amizour croit au maintien**

Lors de la dernière journée, l'Étoile Sportive Féminine Amizour, sociétaire de la Nationale 1, a réussi à se racheter de la défaite subie en déplacement face à la JF Khroub (0 - 2), en remportant une victoire précieuse aux dépens du CF Akbou (1 - 0). Les capées de Nadia Belala pointent à la 7e place avec 17 points au compteur. Le club, qui vise le maintien, est en voie de concrétiser cet objectif, lui qui compte 12 points d'avance sur le 2e potentiel reléguable, l'AS Intissar d'Oran. Seulement, lors des neuf rencontres restantes, le club d'Amizour devra grignoter au moins neuf points supplémentaires afin de s'assurer de rester dans ce palier, sachant

que sur les neuf rencontres programmées, il aura à effectuer cinq déplacements. Les filles du président Fatah Millane sont donc appelées à sortir le grand jeu face à des équipes aguerries, telles que l'AS Sûreté nationale, qui caracole seule en tête du classement avec 37 points au compteur, et qui est bien partie pour jouer le titre dans ce palier. D'ailleurs, c'est cet adversaire, qui écrase tout sur son passage, qui sera en face des filles d'Amizour vendredi prochain, pour le compte de la 14e journée. Un autre déplacement de suite pour le compte de la 15e étape les amènera à affronter l'actuel 3e au classement, le FC Constantine. Deux matchs qui ne

s'annoncent pas du tout facile, eu égard à la solidité des deux prochains adversaires. Quoi qu'il en soit, le club est dans l'obligation de bien gérer ces deux sorties, avant de recevoir l'ESFOR Touggourt lors de la 16e journée. Une équipe, logée à la 10e place du championnat et comptant 10 unités, en quête de victoires pour renforcer son capital-points. Pour l'étape suivante (17e journée), Amizour en découdra avec un mal-classé l'ASI Oran, dans un duel à six points. A se fier à l'état d'esprit des filles d'Amizour, le maintien reste jouable.

Rahib M.

COUPE D'ALGÉRIE (8es de finale) Aujourd'hui à 17h00

ESS - USMA, le choc !

La rencontre ES Sétif - USM Alger, prévue aujourd'hui, constitue incontestablement le choc des 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football.



Le stade 8 Mai 1945 de Sétif sera, aujourd'hui à 17h, le théâtre d'une affiche qui s'annonce équilibrée et ouverte à tous les pronostics entre deux spécialistes de l'épreuve. L'Entente et l'USMA détiennent, en effet, en compagnie du MCA le record de trophées avec huit coupes chacun. L'ESS aborde ce rendez-vous au moment où il traverse une mauvaise passe, alignant quatre défaites de rang en championnat, dont la dernière vendredi à Alger face au Paradou AC (1 - 0).

L'Entente est appelée à puiser dans ses ressources pour venir à bout de l'USMA, actuel leader du championnat, qui a l'habitude de réaliser de belles prestations dans les hauts-plateaux. L'autre attraction de ces 1/8 de finale mettra aux prises le NAHD au MCA, dans un remake de la finale de 2016 rem-

portée par le "Doyen" (1 - 0). Les "Sang et Or" auront l'avantage de jouer à domicile dans leur antre du 20-Aout-1955 face au MCA qui reste sur un match nul dans le derby face au CR Belouizdad (1 - 1). Le Mouloudia, dont le jeu produit est de plus en plus contesté par ses supporters, devra faire

face à une solide formation du NAHD dont le secteur défensif reste le maillon fort. L'USM El-Harrach, qui a quitté vendredi pour la première fois de la saison la zone de relégation de la Ligue 2, affrontera le Paradou AC dans un autre derby de la capitale qui s'annonce indécis, même si les "Académiciens" partiront légèrement favoris face à un adversaire qui a l'esprit au maintien. Le cendrillon de l'épreuve, sociétaires de la division inter-régions, à savoir le MB Rouissat aura à cœur de créer la sensation face au CS Constantine, qui carbure à plein régime. Enfin, le MC Oran, dont le dernier trophée remonte à 1996, recevra le NC Magra, l'une des révélations de la Ligue 2. Les "Hamraoua" devront sortir le grand jeu pour éliminer une équipe qui n'aura rien à perdre mais tout à gagner.

Liges 1 et 2 Mobilis Réunion LFP - présidents de clubs demain

La Ligue de football professionnel (LFP) tiendra, demain à 10h30 au centre technique de Sidi Moussa, une réunion de travail avec les présidents de clubs de Ligue 1 et de Ligue 2, a indiqué l'instance chargée de la gestion de la compétition. Lors de cette rencontre qui a figuré dans le programme de la LFP, les deux parties vont débattre divers sujets notamment relatifs aux conditions du déroulement de la compétition, précise la LFP sur son site officiel. La présence des présidents des clubs professionnels est indispensable, insiste la LFP.

Manchester United Guardiola explique la mise à l'écart de Mahrez

L'entraîneur espagnol de Manchester City, Pep Guardiola, a expliqué sa décision d'écartier l'ailier international algérien Riyad Mahrez, du match en déplacement avant-hier face à Huddersfield Town (3 - 0), dans le cadre de la 23e journée de Premier league anglaise. «Mahrez n'est pas blessé. C'est seulement la rotation. Non, il n'y a pas d'autres raisons à son absence», a réagi le coach des «Cityzens» en conférence de presse à l'issue de la partie, cité par le site Man City.fr. C'est la première fois de la saison que Mahrez ne figure pas sur la feuille de match, alors qu'il a été laissé sur le banc lors des deux derniers matchs du championnat face à Liverpool (2 - 1) et Wolverhampton (3 - 0). Grâce à ce succès, Man City préserve l'écart de quatre points qui sépare les «Cityzens» du leader Liverpool, vainqueur samedi à la maison face à Crystal Palace (4 - 3), grâce notamment à un doublé de l'Égyptien Mohamed Salah.

COUPE DE LA CAF Tirage au sort de la phase de poules Le NAHD connaît ses adversaires

Le NAHD, seul représentant algérien en Coupe de la CAF a été fixé hier sur ses adversaires à la phase de poules. Réaliste et surtout efficace, le NA Hussein-Dey a décroché dimanche soir une qualification méritée pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en battant les Libyens du Ahly Benghazi 3 à 1, au stade du 5-juillet d'Alger, en 16es de finale bis (retour) de la compétition. Le tirage au sort effectué hier au Caire n'a pas manqué de piment. En effet, il propose plein plein de derbies opposant des clubs appartenant à un même pays, que ce soit d'abord au Maroc, qui compte trois qualifiés pour cette phase de poules : Raja Casa, le tenant du titre, Hassania Agadir et RS Berkane. Que ce soit ensuite en Tunisie qui en compte deux : Club Sportif Sfaxien, le recordman des victoires dans cette épreuve en 2007, 2008 et 2013, et Etoile Sportive du Sahel, double vainqueur en 2006 et 2015. Que ce soit enfin en Zambie où les deux clubs de ce pays, Nkana Red Devils et Zesco United ont été versés dans la même poule "C". Trois clubs marocains dans un même groupe, et en même temps deux clubs tunisiens, et deux

autres zambiens dans une même poule : c'est du jamais vu ! C'est dans ce sens que ce tirage restera dans les annales, car la part d'incertitude qu'il comportait était extraordinaire. Il revint à l'ancienne gloire du football camerounais, Patrick Mboma d'ouvrir les hostilités en tirant du pot 4 le club marocain Hassania Agadir baptisé A1, puis Salitas FC du Burkina Faso (B3), ensuite Asante Kotoko du Ghana (C3), et enfin NA Hussein Dey (Algérie) baptisé D2. Le groupe "C" paraît être le plus équilibré du lot avec les deux clubs zambiens (Nkana et Zesco), un ghanéen (Asante Kotoko) et un soudanais (Al Hilal). La poule "B" ne manque pas de coffre non plus. En plus des deux anciens vainqueurs tunisiens de l'épreuve, le Club Sfaxien et l'Etoile du Sahel, on trouve aussi Rangers International FC (Nigeria) et la révélation de l'édition 2018-2019, Salitas FC (BF). De leur côté, les Congolais d'Ototo vont devoir réserver par trois fois des billets à destination du Maroc dans une poule "A" à nette connotation marocaine. Enfin, deux clubs d'Afrique du Nord face à deux autres subsahariens. La poule "D" paraît, du moins sur le papier, devoir revenir au Zamalek d'Egypte, multi-

gagnant des épreuves africaines, alors que Gor Mahia, Atletico et Hussein Dey devront batailler ferme pour l'autre ticket des quarts de finale. A moins que...

Groupe A
Hassania Agadir (Maroc)
AS Otoho d'Oyo (Congo)
RS Berkane (Maroc)
Raja Casa (Maroc)

Groupe B
ES Sahel (Tunisie)
Rangers FC (Nigeria)
Salitas FC (Burkina Faso)
CS Sfaxien (Tunisie)

Groupe C
Zesco United (Zambie)
Al Hilal (Soudan)
Asante Kotoko FC (Ghana)
Nkana FC (Zambie)

Groupe D
Gor Mahia FC (Kenya)
NA Hussein Dey (Algérie)
Atletico Petroléos (Angola)
Zamalek (Égypte)

CS CONSTANTINE Avec huit victoires de suite Qui arrêtera les Vert et Noir ?

Le CS Constantine, net vainqueur (3 - 0) du TP Mazembe (RD Congo) lors de la 2e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football (groupe C), continue son impressionnante série d'invincibilité, enregistrant samedi soir sa 8e victoire de suite sous Denis Lavagne. La dernière défaite des gars de "Cirta" remonte au 15 novembre 2018, devant l'USM Alger (1 - 2) lors de la 15e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis. En restant invaincu durant près de 10 semaines (série en cours), toutes compétitions confondues (Championnat, Coupe d'Algérie et Ligue des champions d'Afrique), le CSC a remonté progressivement la pente, après un début de saison catastrophique qui a précé-

dit le départ de l'entraîneur Abdelkader Amrani. Ce dernier a laissé l'équipe, pourtant championne d'Algérie en titre, à une modeste 9e place avec 16 pts, avant d'être remplacé début décembre par le Français Denis Lavagne. Mercredi en 8es de finale de la Coupe d'Algérie devant le MB Rouissat, le club constantinois pourrait améliorer ses statistiques et atteindre la 10e semaine sans défaite, d'autant plus que cette performance est agrémentée par la prestation de son keeper Rahmani qui n'a encaissé qu'un seul but lors de ces 8 victoires, inscrit par le sociétaire de la Régionale, le RC Bougaa (1 - 3) en 32es de finale de la Coupe d'Algérie. Les "Noir et Vert", qui s'illustrent sur tous les fronts, constituent désormais une sérieux

se menace, aussi bien pour les clubs algériens qu'africains. Sur le plan national, le CSC, qui s'est hissé à la 4e place au classement général avec un total de 25 pts et deux matches en moins, vise désormais le podium, une tache largement à sa portée qui lui ouvrirait la saison prochaine, toutes grandes, les portes d'une nouvelle participation continentale ou régionale. En Coupe d'Algérie, le CSC a affronté des adversaires de moindre calibre, en l'occurrence le RC Bougaa (32es de finale) et l'IB Lakhdaria, club de division amateur (16e) qu'il a difficilement battu (1 - 0). En Ligue des champions, le club cher aux "Sanafir" a surpris plus d'un en allant battre pour sa première sortie en phase de poules, le Club Africain

de Tunis à Sousse (1 - 0), avant de laminer devant une assistance record, le prestigieux club congolais du Tout-Puissant Mazembe, dans une rencontre qui a vu l'illustration du stratège Abdennour Belkheir, surnommé "Aguero", qui fut sans conteste l'homme du match. A l'issue de la 2e journée du groupe C, le CSC occupe les devants de la scène avec 6 points, laissant derrière le TP Mazembe (3 pts), en attendant la décision de la Confédération africaine de football concernant le match Al-Ismaïly d'Egypte-Club Africain, arrêté à la 84e minute pour jets de projectiles, alors que les Tunisiens menaient 2 - 1.

<p>la Dépêche de KABYLIE</p> <p>QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION édité par SARL La Dépêche de Kabylie au capital de 300.000 DA</p> <p>DIRECTEUR DE LA PUBLICATION IDIR BENYOUNES</p>	<p>Siège social : Rue Abane Ramdane cité 60 Lgts Bt A. TIZI-OUZOU CB BNA ROUIBA N° 641-0300-300-149-11</p>	<p>RÉDACTION-ADMINISTRATION MAISON DE LA PRESSE TAHAR-DJAOUT 01, RUE BACHIR ATTAR - ALGER E-MAIL : depeche.tizi@gmail.com Tél. : 021 66.38.05 Fax : 021 66.37.88 PUBLICITÉ Tél : 021 66.38.02</p>	<p>BUREAU DE TIZI OUZOU Rue Abane Ramdane cité 60 Lgts Bt A Rédaction : Tél : (026). 12. 26. 77 Fax : (026). 12. 26. 48 PUBLICITÉ : Tél- Fax- (026). 12. 26. 70</p>	<p>BUREAU DE BGAYET Route des Aurés, bt A Tél. : 034 16.10.45 Fax : 034 16.10. 46</p>	<p>BUREAU DE BOUIRA Gare routière de Bouira Lot n°1 - 2° étage Tel. : 026 73. 02. 86 Fax : 026 73. 02. 85</p>	<p>LES DOCUMENTS, MANUSCRITS OU AUTRES ET LES LETTRES QUI PARVIENNENT AU JOURNAL NE PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UNE QUELCONQUE RÉCLAMATION</p> <p>IMPRESSION SIMPRAL DISTRIBUTION D.D.K. PUBLICITÉ ANEP LA DÉPÊCHE DE KABYLIE</p>
--	--	---	---	---	---	---